

Histoires de famille. La parenté au Moyen Âge

Collection dirigée par Martin Aurell

14

LES STRATÉGIES MATRIMONIALES
(IX^e-XIII^e SIÈCLE)

édité par Martin AURELL

BREPOLS

Stratégies matrimoniales en question. Quelques unions atypiques dans les royaumes carolingiens aux IXe-XIe siècles¹

Au cours des débats qui ont animé les discussions de ce colloque, A. Guéreau-Jalabert a posé une question particulièrement essentielle : dans quelle mesure le concept même de stratégie matrimoniale est-il pertinent ? Quelle est la part du hasard ou de la nécessité et quelle place ces deux notions laissent-elles au libre-arbitre qui sous-tend l'idée de stratégie ? On sait que dans la conception des structures élémentaires de la parenté développée par C. Lévi Strauss, il n'y a pas de réel choix des alliances, et donc aucune stratégie possible. D'autres anthropologues, par exemple L. Barry², étudiant des structures complexes ré-introduisent pourtant cette notion.

Quoi qu'il en soit, les historiens d'aujourd'hui ne se privent pas, en le galvaudant sans doute, d'employer avec constance le mot stratégie, évoquant une réflexion toute militaire comme l'a souligné M. Aurell et en tout cas très déterministe dans leur politique matrimoniale. Mais il n'est pas exclu que les aristocrates médiévaux n'aient eu qu'un tout petit nombre de possibilités dans le choix de leurs alliances. Les contraintes politiques, les interdits religieux, les aléas de la démographie, ne devaient pas laisser tant de latitude dans le choix d'un conjoint. L'étude appropriée de ce point de vue passerait nécessairement par une recension de toutes les unions connues sur une grande période, tenant compte des divergences éventuelles entre projets non aboutis (et les raisons de ces échecs) et mariages concrétisés.

On comprendra que cette étude n'est pas encore possible. Les différences régionales imposeraient d'ailleurs qu'elle se fonde sur une série de monographies où le cas particulier de chaque contrée serait analysé³. Nous sommes encore loin de disposer de telles monographies systématiques avec une analyse assez fine de la chronologie de façon à distinguer les variations potentielles liées aussi bien au temps qu'à l'espace. Et cela dans les différentes strates de l'aristocratie. Et lors même que ces monographies existent, elles se fondent nécessairement sur un matériel trop imparfait et trop souvent manipulé.

¹ Je remercie chaleureusement Martin Aurell de m'avoir convié à participer à ce colloque fructueux en échanges variés. Mes remerciements également à Jean-François Vannier et Thierry Stasser qui ont bien voulu relire des états antérieurs de ce travail et à Constantin Zuckerman qui a pris le temps de m'exposer ses positions sur la composition des plus anciennes chroniques russes.

² L. Barry, *La Parenté*, Paris, 2008, p. 211 : « il serait d'ailleurs absurde de nier que ... nombre (de sociétés) investissent la pratique matrimoniale d'enjeux qu'on puisse en dernière analyse qualifier de 'stratégiques', qu'ils s'expriment à l'échelle des ambitions des acteurs individuels ou d'intérêts collectifs ».

³ L'importance de ces spécificités régionales est ainsi particulièrement mise en évidence dans la thèse de M. Aurell, *Les noces du comte. Mariage et pouvoir en Catalogne (785-1213)*, Paris, 1995.

En effet, un autre obstacle tient à la nature artificielle des généalogies dont nous disposons. Une bonne partie de ces généalogies ne sont que des reconstructions actuelles, comportant une part d'hypothèse et reposant ainsi en partie sur des présupposés qui peuvent dépendre notamment de notre vision des « stratégies » en œuvre chez les familles considérées. L'étude du « jeu des alliances » ne peut être alors objectivement menée de crainte que la stratégie de l'alliance ne soit en fait que la stratégie de la reconstruction de l'historien d'aujourd'hui. À l'inverse, se limiter aux unions connues de façon absolument certaine réduirait drastiquement le matériel dont nous disposons et pourrait conduire là aussi, faute d'un échantillon significatif, à des conclusions insuffisantes.

Le chercheur moderne ne peut finalement se passer de ces reconstructions aussi imparfaites soient-elles. Les outils utilisés étant multiples, on peut obtenir une image indépendante des généalogies des familles aristocratiques au cœur de ce « jeu » de stratégie. Il lui appartient ensuite de ne pas entrer dans un cercle vicieux dans l'étude des alliances en fondant ses observations sur les unions fermement attestées⁴.

Dernière question d'importance, doit-on parler de stratégie s'il n'y a pas de fruit à long terme ? Un traité de paix accompagné d'une union matrimoniale ou un projet d'annexion territoriale se trouvent souvent fragilisés ou anihilés par la disparition d'un des époux ou simplement la stérilité de l'union. La stratégie comme action volontaire sous-tend en général une vue à long terme.

Compte-tenu des réserves précédentes, il m'a alors paru plus productif de considérer ici dans un premier temps quelques exemples « atypiques » d'unions qui ne relèvent ni de la proximité, ni de l'alliance politique évidente entre voisins à l'issue (ou l'approche) d'un conflit. Dans un contexte ainsi dégagé de ses contingences de contrainte, le libre-choix, donc la stratégie pensée avec un recul suffisant sans obstruction de la nécessité, peut apparaître plus aisément. Par souci de cohérence dans le cadre d'un simple article, je limiterai mes illustrations aux IX^e-XI^e siècles au sein de l'aristocratie franque, sans m'interdire de revenir plus longuement sur certaines d'entre elles par la suite. On peut donc glisser dans ce groupe les unions si discutées, parce que précisément si inattendues, conclues entre les rois francs Louis III et Anne de Byzance ou Henri I^{er} et Anne de Kiev.

Un autre groupe qui se prête à une émergence féconde de la stratégie serait celui des regroupements d'alliances. Il s'agit certes d'une pratique beaucoup plus fréquente, même naturelle au sein de l'aristocratie, mais son intérêt ici vient de la plus grande souplesse qu'on peut lui supposer. À partir du moment où une première alliance scellait déjà l'amitié entre deux familles, celles-ci étaient moins « pressées » dans le choix d'une autre alliance. Un exemple connu, mais contesté, concerne les unions entre Robertiens et Vermandois.

Le projet de mariage entre Louis III l'Aveugle et Anne de Byzance

En 911/2, une énorme polémique fait rage à Byzance. L'empereur Léon VI souhaite se remarier, ce qui est déjà en soi cause d'un grand scandale, mais en outre pour la quatrième fois, ce qui est cette fois proprement impensable. Il s'expose donc aux foudres de l'Église et en particulier aux diatribes du patriarche Nicolas le Mystique⁵. Dans une des lettres que ce dernier

⁴ Ce qui est bien entendu possible comme le démontre notamment l'étude définitive de R. Le Jan, *Famille et pouvoir dans le monde franc (VII^e-X^e siècle). Essai d'anthropologie sociale*, Paris, 1995.

⁵ Cette querelle a été traitée de façon exhaustive par N. Itsinès, *Patriarch Nicholas Mystikos and the fourth marriage of Leon VI the Wise*, Ph. D. diss. Fordham Univ., 1973 (p. 106-107 pour le mariage d'Anne).

écrivait à Léon, il y fait allusion à son précédent mariage, le troisième (!) et rappelle qu'à ce moment, cette union exceptionnelle avait été au moins partiellement justifiée par l'absence d'impératrice à Byzance, dans la mesure où Anne, la fille unique de Léon, seule impératrice en titre, avait été promise à un (prince) Franc⁶. En l'absence d'Anne, il fallait bien trouver une nouvelle impératrice, donc une nouvelle femme pour Léon. On apprend ainsi que Léon n'avait pas hésité à offrir sa fille unique à un prince étranger dans le seul but de laisser la place à une nouvelle impératrice.

Ce qui m'intéresse ici, ce n'est pas tant la façon tortueuse dont Léon a manigancé son troisième mariage en écartant son seul enfant, mais la manière dont ce projet a été monté depuis la partie occidentale.

Jusqu'à présent, je n'ai parlé que de projet. Les historiens bataillent en effet pour savoir si le mariage de Louis III et d'Anne a bien eu lieu. Récemment, O. Kresten a publié un long article afin de démontrer que tel n'était pas le cas⁷ et, depuis, j'ai moi-même rédigé un chapitre afin de soutenir le contraire⁸. Il est important d'en dire quelque chose ici, non pas tant parce que des arguments nouveaux seraient apparus, mais parce que l'un de ceux utilisés par les partisans du mariage touche de très près à la question des stratégies familiales. Il s'agit du nom du fils de Louis III, le futur comte de Vienne Charles Constantin. C'est en effet sur cet unique élément qu'une majorité d'historiens, dont moi-même, se fondent pour croire que le projet d'union s'est réalisé. Je ne reprendrai pas ici dans les détails les objections qu'on a cru pouvoir formuler à l'encontre de cette conclusion dans la mesure où aucun n'a suffisamment de force pour apporter une réponse univoque. Ni la chronologie, ni la biographie des personnages impliqués, ni le silence des autres sources n'offrent de contradiction réelle. Pour faire simple on dira que le débat peut, débarrassé de ces scories inutiles, se résumer ainsi :

- pour les opposants : Nicolas le Mystique, qui écrit quelques temps plus tard, ne dit pas que le mariage a eu lieu, c'est qu'il n'a pas eu lieu ;

- pour les partisans : l'argument du silence ne vaut pas plus ici qu'ailleurs et en revanche le nom extraordinaire du fils de Louis III, Charles Constantin, suffit à prouver, en empruntant ses composants au premier empereur d'Occident et au premier empereur d'Orient, qu'il était issu du mariage entre le prince occidental Louis III et la princesse orientale Anne.

Si je reviens sur la question, c'est parce que, récemment, on a ressuscité un vieil argument à l'encontre du mariage qui consiste à considérer que le fils de Louis III n'avait jamais porté d'autre nom que celui de Charles⁹. 'Constantin', qu'on ne trouve dans aucun acte et nulle part

⁶ *Nicolas I Patriarch of Constantinople, Letters*, éd. et trad. angl. R. J. H. Jenkins, L. G. Westerink, Washington, 1973, Ep. 32 (juin 911/août 912) : « Le troisième mariage, ai-je dit à l'empereur, était déjà indigne de ta Majesté, mais il avait une excuse dans l'accord que tu avais conclu avec le Franc. Car il était convenu que tu lui destinais comme épouse ta fille unique. C'était ce cousin (ἀνεψιός) de Berta auquel il est arrivé l'infortune que l'on sait » (p. 218-20). La mention de la parenté et de l'infortune permettent d'identifier formellement le fiancé comme Louis III l'Aveugle.

⁷ O. Kresten, « Zur angeblichen Heirat Annas, der Tochter Kaiser Leons VI., mit Ludwig III. dem "Blinden" », *Römische historische Mitteilungen*, 42, 2000, p. 171-211.

⁸ C. Settiani, *Continuité des élites à Byzance durant les siècles obscurs. Les princes caucasiens à Byzance du VI^e au IX^e siècles*, Paris, 2006, p. 286-308.

⁹ F. Gingins-la-Sarra, *Mémoires pour servir à l'histoire des royaumes de Provence et de Bourgogne Jurane*, Lausanne, 1851, I, p. 192, auteur par ailleurs assez médiocre, observait jadis que 'Constantin' est absent des chartes et que ce surnom a donc peut-être été inventé par Flodoard pour le distinguer des autres Charles ou en raison des prétentions italiennes de Louis III. Il n'a pas été suivi par les historiens. Mais l'argument a resurgi lors d'une discussion récente sur internet où l'un des intervenants, souvent mieux inspiré, a cru qu'en assénant sa conviction avec plus de force que de raisons, il lui donnait une légitimité plus importante.

ailleurs hormis sous la plume de Flodoard¹⁰, ne serait qu'un surnom que lui aurait attribué assez gratuitement cet auteur, lequel serait, dit-on, assez coutumier du fait. Il l'aurait fait à partir de raisons mystérieuses, peut-être liées au nom parfois donné à la ville d'Arles : *urbs Constantina*¹¹.

La chose est d'importance parce qu'en perdant Constantin, Charles perdrait du même coup tout lien tangible avec Anne de Byzance et Louis III toute idée de stratégie profonde. Mais la fragilité extrême de la proposition apparaît très vite et un examen un peu plus approfondi convainc rapidement qu'elle n'est pas sérieuse. Toutefois, afin de lever définitivement cette hypothèque, je vais quand même l'examiner rapidement.

En premier lieu, il est clair qu'on ne saurait mélanger les surnoms, simples épithètes, que Flodoard attribue – et encore à certains personnages particulièrement célèbres – avec la dévotion d'un deuxième nom propre, ce qui est tout autre chose.

Flodoard use en premier lieu, de façon très naturelle, de leur fonction pour identifier les personnages, quelquefois de leur filiation (ou leur parenté en général), plus rarement de leur origine géographique (mais jamais seule), et exceptionnellement de surnoms¹² :

Identification des individus dans les <i>Annales</i> de Flodoard						
fonction	lien de parenté	parenté multiple	origine géogr.	nom seul	surnom	Total
585	190	17	15	15	8	790

Les huit emplois de surnoms concernent uniquement trois personnages et ne sont pas attestés indépendamment. Si le surnom de « Noir » pour Hugues de Bourgogne (quatre fois) est aussi repris par Richer, Flodoard est le seul témoin pour Hugues le Grand, qu'il appelle « le Blanc » (trois fois) ou pour Louis III qu'il surnomme « l'Aveugle » (une fois). Encore Ph. Lauer a-t-il soutenu que *Albus* (Blanc) était peut-être une correction de copiste pour *Abbas*, mal lu, et interprété comme antagoniste à Hugues le Noir¹³. Que cela soit exact ou non¹⁴, il est assez naturel de désigner l'adversaire et homonyme contemporain d'un Hugues « le Noir » sous l'appellation de Hugues « le Blanc ». Flodoard a-t-il alors inventé ces surnoms ? Peut-être, mais on peut penser encore plus naturellement avec F. Lot qu'il utilise des désignations courantes de son temps. Des sources diverses montrent la floraison de surnoms tels que *Abbas*, *Asinus*, *Balbus*, *Calvus*, *Chapetus*, *Collo longus*, *Faretratus*, *Fortis*, *Magnus*, *Niger Plantapilosa*, *Vitellus*, etc. indispensables pour distinguer les homonymes contemporains¹⁵. Les surnoms « Noir » et « Blanc » n'apparaissent que dans des passages où les deux Hugues sont mentionnés ensemble ou avec un autre Hugues. Et Louis désignant presque toujours le roi Louis IV

¹⁰ Flod., *Ann.*, s. a. 931 : *Rodulfus rex Viennam profectus, Karlo Constantino, Lucdowici Orbi filio, qui eam tenebat ; s. a. 941 : Ludowicus rex a Karlo Constantino in Vienna recipitur ; s. a. 951 : Karlus Constantinus, Viennae princeps.*

¹¹ Voir, par exemple, L.-H. Labande, *Etude historique et archéologique sur St. Trophime d'Arles du IV^e au XIII^e siècle*, Caen, 1904, p. 19.

¹² Mon décompte exclut les personnages mentionnés plusieurs fois dans le même chapitre de la même façon. Le nom seul suffit quand le personnage a déjà été mentionné quelques lignes plus haut ou quand son identité ne peut être mise en question.

¹³ Ph. Lauer, *Le règne de Louis IV d'Outremer*, Paris, 1900, p. 7, n. 1 et *Id.*, *Les Annales de Flodoard*, Paris, 1905, p. 74, n. 7, qui souligne que le manuscrit de Montpellier des *Annales* porte bien *abbas* qui n'apparaît d'ailleurs qu'au nominatif, seul cas où la confusion avec *albus* est possible.

¹⁴ Voir F. Lot, *Etudes sur le règne de Hugues Capet et la fin du X^e siècle*, Paris, 1903, p. 317, n. 3, qui ne retient pour certain que le rapprochement avec Hugues le Noir.

¹⁵ Voir par exemple Lot, *Etudes sur le règne de Hugues Capet...*, p. 304-323.

dans les Annales, il fallait en effet préciser les rares fois où il était question d'un autre. On soulignera que dans les trois cas on cherche à distinguer des personnages de leurs homonymes contemporains de rang équivalent.

Il n'y a là rien de similaire à Charles Constantin. On ne peut évidemment pas comparer un double nom propre aux simples épithètes dont je viens de parler et qui ne portent que sur des caractéristiques physiques ou morales, plus rarement sur des fonctions. Aucun des très nombreux personnages ainsi distingués par un sobriquet ne s'est trouvé affublé d'un deuxième nom propre. Et en aucun cas par Flodoard. Celui-ci ne mentionne presque jamais de double nom et quand il le fait, ce n'est certes pas par fantaisie. Outre Charles Constantin, on n'en trouve que deux exemples : Maria Marozia, qui est plus un développement explicite qu'un double nom, puisque Marozia est un diminutif de Maria. Et un certain Loup Aznar, chef gascon qui n'est pas attesté ailleurs, mais dont la nomenclature semble courante et surtout conforme aux usages onomastiques des princes gascons¹⁶.

Imaginer que Flodoard serait allé chercher dans une désignation secondaire de la ville Arles un surnom pour le fils de Louis l'Aveugle n'est pas uniquement contraire à la plus élémentaire logique, c'est juste fantaisiste. D'autant que Flodoard associe systématiquement Charles Constantin à Vienne et jamais à Arles dont il ne parle à aucun moment.

Par ailleurs, contrairement à ce qu'a cru au départ le pourfendeur du double nom de Charles Constantin, Flodoard n'est pas notre seul garant en la matière. Richer en atteste également. Et quoi qu'on en dise, on ne peut écarter son témoignage d'un revers de main au prétexte que dans cette partie de son œuvre Richer suit généralement, en l'amplifiant, Flodoard. En effet, Richer ne nomme pas Louis III et ne reprend pas le surnom *Albus* pour Hugues le Grand. A l'inverse, il ajoute d'autres informations à celles de Flodoard sur la généalogie de Charles Constantin. Enfin, il ne reprend pas la forme du nom utilisée constamment par celui-ci, *Karlus* au lieu de *Karolus*¹⁷. On est ainsi assuré qu'il avait sur ce personnage des informations plus complètes et suivait une autre source¹⁸. Le double nom de Charles est donc bien validé de façon indépendante.

Devrait-on s'inquiéter malgré tout et enfin de l'absence du double nom dans les chartes ou chez d'autres historiens ? Pas davantage. Dès 1925, G. Manteyer avait réalisé un inventaire assez complet montrant que les personnages qui portent un double nom, ne sont cités sous leur identité complète que par de rares textes¹⁹. Seules quelques sources, parfois une seule, donnent les deux noms. La plupart du temps elles n'en citent qu'un, l'un ou l'autre.

J'extraits de son travail les exemples suivants :

¹⁶ Flod., *Ann.*, s. a. 933 : *Mariae, que et Marocia dicitur ; Flod., Ann.*, s. a. 932 : *Lupus quoque Acinarius, Vasco*, suivi par Richer, c. 64 : *Lupus Acinarius Vasco* (I, p. 122-123 Latouche). Sur Loup Aznar, voir C. Higounet, *Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la couronne*, Toulouse, 1949, p. 22 avec la bibliographie. Ajouter Lot, *Etudes sur le règne de Hugues Capet...*, p. 204, n. 2, qui combat notamment les hypothèses de J. Jaurgain.

¹⁷ Flodoard utilise on l'a vu à chaque fois la forme *Karlus Constantinus* alors que tous les autres Charles des *Annales* sont orthographiés *Karolus*.

¹⁸ Richer, II, 98 : *Karolus Constantinus ... ex regio quidem genere natus erat, sed concubinali stemmate usque ad tritauum sordebat* (« Charles Constantin ... était d'une race royale, mais il était entaché d'une généalogie illégitime jusqu'à [i.e. : au niveau de] ou remontant à son sixième aïeul »).

¹⁹ G. Manteyer, *Les Origines du Dauphiné du Viennois. I. D'où provient le surnom de baptême Dauphin reçu par Guignes IX, comte d'Albon*, Gap, 1925, p. 22-48 & 101-121. Peu importe ici que la thèse soutenue par Manteyer sur l'origine du mot Dauphin soit indéfendable.

Raimond Pons	Raimond 1 historien 6 chartes	Pons 9 chartes	Raimond Pons 2 chartes	
Eudes Henri	Henri 4 historiens 5 chartes	Eudes 1 historien		
Otte Guillaume	Otte 1 historien 5 chartes	Guillaume 1 historien 9 chartes	Otte Guillaume 7 historiens 7 chartes	Guillaume Otte 3 historiens
Guillaume Bertrand	Guillaume 4 chartes	Bertrand 12 chartes	Guillaume Bertrand 4 chartes	
Hugues Renard	Hugues 1 charte	Renard 9 chartes	Hugues Renard 1 charte	Renard Hugues 1 historien 1 charte
Eudes Borel	Eudes 1 historien 34 chartes		Eudes Borel 2 historiens	

On voit que seul le hasard de la conservation des textes joue un rôle dans notre connaissance des doubles noms de ces personnages. Charles Constantin, dont le double nom n'apparaît dans aucune charte n'est pas moins bien loti que Eudes Borel ou Eudes Henri et guère moins que Hugues Renard.

Si j'ai rappelé cette discussion c'est parce que le nom même du fils de Louis III, est indisociable de l'étude de la stratégie ayant prévalu aux fiançailles de ses parents. Il révèle même tout son sens à nos yeux. Lorsqu'un empereur d'Occident né d'un usurpateur donne à son propre fils *légitime* et *premier né* le nom carolingien *par excellence*, celui de Charles, il y a une revendication qui va au-delà d'une simple vantardise d'aristocrate. Si le garçon avait été appelé Lothaire ou Louis, la revendication généalogique aurait été forte, et en terme de transmission de nom, cela aurait été plus approprié certainement. Mais avec Charles, c'est une revendication politique d'un autre ordre qui est clairement mise en avant. Il y a une référence à une antiquité plus grande, un pouvoir plus solide et un rôle fondateur. Quelle fondation, puisque l'Empire existe déjà ? C'est le deuxième nom du jeune prince qui l'affiche avec éclat. Il portera aussi le nom de Constantin, le grand empereur fondateur de l'empire chrétien d'Orient, comme Charles(magne) l'avait été de celui d'Occident. Là encore, les noms de Basile ou de Léon auraient été plus justement choisis en termes de transmission onomastique familiale. Mais ce à quoi rêvait Louis III, ce n'était pas d'honorer les ascendants impériaux de son épouse. Ce n'était rien moins qu'un Empire unifié sous l'égide de son rejeton issu de l'un et l'autre de ces créateurs d'Empire.

On peut croire légitimement que ce rêve habitait déjà le prince bosonide au moment de son union projetée avec l'héritière de l'Empire byzantin. Ce n'est que durant un très court laps de temps que la situation politique de Louis a pu lui faire croire qu'il règnerait effectivement sur l'occident et que sa fiancée, puis femme, est restée la seule héritière de Léon VI de Byzance : entre octobre 900 et avril 901 environ²⁰. Si cet espoir impérial fut chimérique, il n'en

²⁰ Settipani, *Continuité...*, p. 291.

sera pas moins repris quelques années après par le vainqueur et bourreau de Louis. Bérenger, roi d'Italie, tenté à son tour par le titre impérial, divorcera en 914 de son épouse de la famille des supponides, ses alliés de toujours, de façon à épouser une certaine Anne, probablement elle aussi une fille de l'empereur byzantin Léon VI²¹.

Le mariage entre Henri I^{er} et Anne de Kiev

Une autre union atypique, encore plus célèbre, et incontestée cette fois, est celle conclue entre le roi Henri I^{er} et Anne, fille du prince de Kiev Jaroslav le Sage²². Alors que tous les ancêtres ou parents d'Henri s'étaient naturellement unis à des aristocrates franques, ou à tout le moins germaniques, le roi des Francs va aller chercher aux confins du monde sa nouvelle compagne. Aucune source ne s'étend sur les raisons de cette union surprenante. On sait simplement que c'est Henri qui en prit l'initiative. La Chronique de Clarius de Sens s'exprime ainsi²³ :

« En ce temps là, le roi Henri envoya l'évêque de Meaux, Gautier, et Gauzlin de Chauny avec d'autres à un roi du pays de Russie, aux frontières de la Grèce, lequel s'appelait Jaroslav, pour qu'il lui donnât sa fille en mariage, et ce roi les renvoya en France avec de nombreux dons et avec sa fille ».

J. Dhondt affirme que les raisons de cette union remontent à l'ambassade venue de Kiev au début 1043 proposer à Henri III d'épouser une fille du prince Jaroslav²⁴. Henri III refusa, ayant en tête une autre union, mais il a pu parler de ce projet avorté avec Henri de France qu'il devait rencontrer quelques semaines plus tard. La question aurait pu revenir sur le tapis lors d'une autre rencontre entre les deux souverains, en 1048, alors que cette fois Henri de France était veuf. Le rapport peut sembler un peu lointain, mais après tout pourquoi pas ? Si on ne voit pas trop pour quelle raison Henri le Germanique aurait évoqué la princesse russe avec son homonyme franc, il a bien pu le faire quand même. Qui sait de quoi parlaient entre eux deux souverains médiévaux ? S. de Vajay envisage de son côté une politique bien plus « banale ». Il cherche à démontrer que la seconde épouse du roi franc Henri I^{er}, la jeune Mathilde, était la fille de Liudolf de Frise. Dans ce cas, elle aurait été la sœur d'Ida d'Elstorf, dont la fille avait

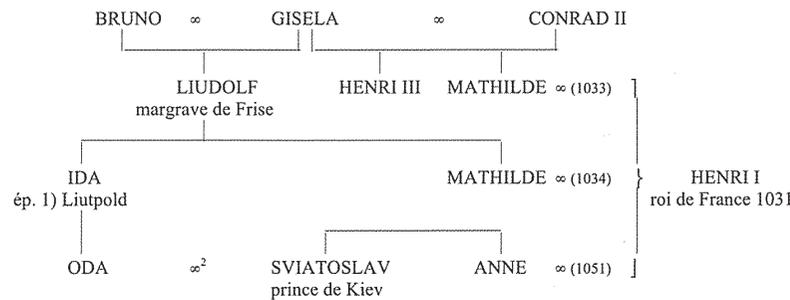
²¹ Settipani, *Continuité...*, p. 295-298.

²² Sur Anne, voir notamment R. Hallu, *Anne de Kiev, reine de France*, Rome, 1973, qui fait preuve de très peu de critique mais offre une liste des sources et E. D. Sokol, « Anna of Rus', Queen of France », *The New Review*, 13, 1973, p. 3-13. Pour le reste, on se reportera avec plus de profit à M. Prou, *Recueil des Actes de Philippe I, roi de France*, Paris, 1908, p. XV-XXIII et surtout à l'étude de référence de R. H. Bautier, « Anne de Kiev, reine de France et la politique royale au XI^e siècle. Etude critique de la documentation », *Revue des Etudes Slaves*, 57, 4, 1985, p. 539-564 (= *Id. Recherches sur l'histoire de la France médiévale*, Londres, 1991, n° X). Voir également, mais sans rien de très nouveau pour notre propos, l'article plus récent de W. V. Bogomolez, « Anna of Kiev : An enigmatic Capetian Queen of the Eleventh Century. A reassessment of the biographical Sources », *French History*, 63, 2005, p. 299-323.

²³ *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, dite de Clarius de Sens*, éd. et trad. franç. R.-H. Bautier, M. Gilles, Paris, 1979, p. 122 : *Tempore illo, misit rex Haimricus Walterium Meldensem episcopum et Waselinum de Chabniaco cum aliis ad quandam regem in finibus Grete, qui vocabatur Gerislo de terra Russie, ut sibi daret filiam suam in uxorem. Quos ille com pluribus donis et cum filia remisit in Franciam.*

²⁴ J. Dhondt, « Sept femmes et un trio de rois », *Contributions à l'histoire économique et sociale*, Bruxelles, III, 1965, p. 35-70, p. 55-6, d'après les *Annales Altabenses Miores*, s. a. 1043 : *Legati quoque Ruzorum magna dona tulerunt, sed maiora recipientes abierunt (MGH, SS rer. Germ., IV, p. 32).*

épousé un fils de Iaroslav de Kiev. Henri, veuf de Mathilde, n'aurait fait que chercher une épouse dans la parenté proche de sa défunte femme²⁵ :



Toutefois, l'explication de S. de Vajay²⁶, ne peut pas être retenue. Sviatoslav n'a épousé Oda, sa seconde épouse, qu'au milieu des années 1060, bien après le mariage d'Henri et d'Anne²⁷.

Enfin, pour R. H. Bautier, c'est *via* la Pologne que se serait établi le contact. Le prince polonais Casimir avait été envoyé en effet à Paris en 1034 et était ensuite entré dans les ordres à Cluny. Mais, en 1041, délié de ses vœux par le pape, il revient en Pologne occuper le trône et épouse alors la princesse de Kiev Maria Dobrognava. Le jeune prince se trouvait donc être ainsi un familier de la cour royale de France et le proche parent par alliance de Iaroslav²⁸.

Là encore, la certitude fait défaut. Que Casimir ait été étudiant puis moine à Paris et Cluny entre 1034 et 1041 n'en fait pas pour autant un familier d'Henri I^{er} et rien ne prouve, même dans ce cas, que les deux hommes aient gardé contact une décennie plus tard, Casimir étant retourné en Pologne.

Mais cela est un indice supplémentaire que la Russie était « dans l'air du temps » en Occident. Quel qu'en soit le biais, toujours est-il qu'en 1049, le roi Henri envoie son ambassade à Kiev. R. H. Bautier se refuse à prêter à Henri de « grandes pensées de géopolitique ». Pourtant, convient-il, cette alliance offrirait clairement au faible souverain franc la possibilité

²⁵ S. de Vajay, « Mathilde, reine de France inconnue », *Journal des Savants*, 1971, p. 241-260, sp. p. 258-260.

Le mariage d'Oda est daté de 1043 et attribué à Vladimir de Novgorod par N. de Baumgarten, *Généalogies et mariages occidentaux des Rurikides russes du X^e au XIII^e siècle*, Rome, 1927, tab. I, 22, p. 7 & tab. III, I, p. 15, d'après d'anciennes chroniques russes. Il a correctement été restitué à Sviatoslav par J. Forssman, *Die Beziehungen altrussischer Fürstengeschlechter zu Westeuropa*, Bern, 1970, I, p. 164 et II, tab. I D. et en dernier lieu par A. V. Nazarenko, *Древняя Русь на международных путях : Междисциплинарные очерки культурных, торговых, политических отношений IX—XII веков*, [L'Ancienne Russie au prisme des relations internationales : essais interdisciplinaires sur les liens culturels, commerciaux et politiques du IX^e au XII^e s.], Moscou, 2001, p. 505-558.

²⁶ Reprise sans contrôle par Bautier, « Anne de Kiev... », p. 545 et ensuite par P. Gonnet et A. Lavrov, *Des Rhôs à la Russie. Histoire de l'Europe orientale (v. 730-1689)*, Paris, 2012, p. 136.

²⁷ Pour la naissance, les mariages et les enfants de Sviatoslav, voir Baumgarten, *Généalogies et mariages occidentaux...*, tab. IV, p. 18 et surtout M. Dimnik, *The Dynasty of Chernigov 1054-1146*, Turnhout, 1994, p. 34-40. Sviatoslav, né en 1027, s'est probablement marié pour la première fois à Kilikia (où plutôt Kikilia = Cæcilia ?) entre 1043 et 1047 dont il a quatre fils et, sans doute, une fille.

²⁸ Bautier, « Anne de Kiev... », p. 545-6. Pour la biographie de Casimir et la (ré-)écriture de l'histoire polonaise à cette époque, voir P. Wiszewski, *Domus Boleslai. Values and social identity in dynastic traditions of medieval Poland (c. 966-1138)*, Leiden – Boston, 2010, p. 216 sqq.

de prendre à revers le puissant empire germanique. Il me semble en effet que l'on doit voir ici la raison essentielle de l'union russe (et pas uniquement comme on l'a prétendu quelquefois poussé par la nécessité de chercher une épouse à laquelle il ne soit pas apparenté²⁹). Henri I^{er} était peut-être un roi peu puissant, mais certainement pas un homme faible ou sans envergure. Ses deux précédents mariages l'ont uni à chaque fois à des princesses royales et non à de simples aristocrates. Sans préjuger de son goût pour les femmes, qui peut bien avoir été médiocre³⁰, c'est peut-être dans une réflexion profonde et l'absence de candidate d'un rang suffisamment élevé qu'il faut chercher le long délai qui sépare la mort de sa seconde épouse en 1044 et son ambassade à Kiev pour quérir la troisième en 1049³¹. Sa stratégie d'alliance, qui recoupait fort heureusement celle de Iaroslav, soucieux de son côté de multiplier les unions matrimoniales avec des princes occidentaux³², peut encore être appuyée dans l'hypothèse où à travers Kiev, Henri recherchait un lien avec Byzance elle-même. Ce qui me pousse à reprendre cette hypothèse formulée récemment par D. Jackman³³, c'est le nom tout à fait exceptionnel de Philippe que recevra le premier fils d'Henri et d'Anne. Le nom est rare en Occident et on n'en connaît aucun exemple auparavant dans la haute aristocratie³⁴. Si les historiens se sont interrogés depuis sur les raisons d'un tel choix, aucun ne s'est demandé si ce nom inhabituel ne levait les voiles sur les raisons qui ont pu présider au mariage de ses parents. En rompant avec les traditions onomastiques de ses ancêtres Henri voulait à n'en pas douter souligner l'origine maternelle particulière de son nouvel héritier. Au moment de la naissance de celui-ci, Henri avait déjà 41 ans, un âge avancé, et aucun enfant mâle n'était né de ses deux précédents mariages. C'est dire que le nouveau-né était désiré.

Mais pourquoi lui attribuer alors le nom de Philippe ? J. Dunbabin a consacré à cette question un article magistral dans lequel elle aborde tous les enjeux et toutes les possibilités³⁵. Elle observe en préalable qu'il faut évidemment se détacher de nos propres préjugés en la matière. Ce que le nom de Philippe éveille en premier à nos consciences modernes n'est pas nécessairement ce qu'il évoquait pour les contemporains.

²⁹ Opinion assez répandue. Voir par exemple C. Bouchard, « Consanguinity and Noble Marriages in the Tenth and Eleventh Centuries » *Speculum*, 56, 1981, p. 268-87 (réimp. dans *Ead., Those of My Blood. Creating Noble Families in Medieval Francia*, Philadelphia, 2001, p. 39-58 & 203-6), sp. p. 277. Ses deux précédents mariages prouvent qu'Henri ne se souciait pas plus de la consanguinité que tous les autres souverains ou aristocrates de son temps, contraints en raison de la fermeture de l'aristocratie d'épouser des parentes plus ou moins proches. Si ce critère avait été appliqué dans toute sa rigueur il n'y aurait pas un prince occidental qui n'aurait été chercher une épouse exotique ou d'un rang très inférieur. Voir Bautier, « Anne de Kiev... », p. 547-548.

³⁰ Voir Bautier, « Anne de Kiev... », p. 547. Son caractère « indolent et efféminé » est-il la cause du mépris que lui vouait sa mère ou au contraire une conséquence de la propagande de celle-ci à son encontre ?

³¹ A. W. Lewis, *Le sang Royal. La famille capétienne et l'Etat, France, X^e-XIV^e siècle*, trad. fr., Paris, 1986, p. 75-76.

³² Voir, par exemple, M. Hellmann, « Die Heiratspolitik Jaroslavs des Weisen », *Forschungen zur osteuropäischen Geschichte*, 8, 1962, p. 7-25 ; *Id.* « Ottonen und Rjurikiden », *Jahrbuch f. Geschichte Osteuropas*, 29, 1981, p. 569-576. Je ne crois pas qu'il faille retenir Agatha parmi les filles de Iaroslav.

³³ D. C. Jackman, « Greco-Roman onomastics and the princes of Rus' », *Comparative Accuracy, Historicity*, 1, 2008, p. 74.

³⁴ Je parle de l'aristocratie de haut rang. On connaît sinon une Philippa par exemple dans une famille locale d'Auvergne, probablement née vers 1000 (C. Settiani, *La Noblesse du Midi carolingien*, Oxford, 2003, p. 317-323). Mais on sait que les notables auvergnats aimaient à prendre des noms latins ou grecs marquant ainsi leur romanité. On est loin de toute façon de l'aristocratie d'Empire germanique.

³⁵ J. Dunbabin, « What's in a Name? Philip, King of France », *Speculum*, 68, 1993, p. 949-968. On n'a pas fait mieux depuis. Voir C. Raffensperger, « Russian Influence on European Onomastic Traditions », *Imenstvo*, 2, dir. F. Uspenskij, Moscou, 2007, p. 116-35, sp. p. 118-120 ; O. Khallieva-Boiché, « Les Anglo-Saxons, les Francs, les Scandinaves : un éclairage nouveau sur leurs relations avec les états slaves à travers les noms royaux », *Camenule*, 6, 2010, p. 1-18, sp. p. 5-6.

Jusqu'à présent, les Robertiens/Capétiens ont scrupuleusement suivis les coutumes aristocratiques carolingiennes. Robert le Fort nomme son fils Eudes, probablement comme son frère, et le second Robert, comme lui-même et son père. Eudes donne à son fils le nom de Gui, emprunté à la famille illustre de son épouse Théodrade³⁶. Robert I^{er} donne à son fils le nom d'Hugues, emprunté à la famille également très illustre de sa propre mère³⁷. Hugues à son tour, nomme ses deux premiers fils Hugues (Capet), comme lui-même et Eudes, comme son grand-oncle, premier roi de la famille. Le troisième reprend un nom emprunté à la famille de sa mère, de rang royal, la plus puissante du temps³⁸. Hugues Capet nomme son fils unique Robert (II), comme son grand-père et son arrière-grand-père. Robert II enfin appelle ses fils Hugues, comme son père, Henri, comme son oncle paternel, et Robert comme lui-même. En toute logique, Henri I^{er} aurait dû appeler son fils Robert comme son propre père, avec lequel il n'a jamais eu de mauvais rapport. J. Dunbabin croit que la haine qu'il portait à son jeune frère, le duc de Bourgogne, l'en a empêché³⁹. L'argument ne vaut pas, le nom étant dynastique par excellence⁴⁰. Mais à supposer, il lui restait ceux d'Henri et d'Hugues.

Il est donc évident que le nom grec de Philippe a un rapport avec l'origine orientale de sa mère Anne de Kiev⁴¹. J. Dunbabin souligne toutefois que le nom de Philippe n'apparaît nulle part dans la famille de Iaroslav⁴² et qu'Henri n'aurait de toute façon pas considéré que la famille du prince de Kiev était d'un rang plus élevé que la sienne propre. En revanche, elle remarque que la seule source qui fait référence au choix de ce nom, la *Chronique de Croiland*, affirme qu'Henri aurait choisi le nom de l'apôtre des Scythes, identifiés au X^e siècle avec les Russes. Anne aurait donné ce nom à son fils en hommage à son peuple d'origine et dans l'espoir que l'esprit saint gagnerait semblablement ses nouveaux sujets. Mais rien de cela n'est convainquant ni même simplement envisageable⁴³. La *Chronique de Croiland* est un faux notoire du

³⁶ Le nom de Théodrade apparaît à plusieurs reprises dans la parenté des Widonides, famille de premier plan de l'aristocratie franque depuis au moins le VII^e siècle et probablement le VI^e siècle : C. Settiani, *Les Widonides*, mémoire D. E. A., Univ. Paris I, 1998.

³⁷ Adélaïde, épouse de Robert le Fort, appartenait à la famille d'Hugues de Tours, membre de la très grande famille des Etichonides, qui occupait le duché d'Alsace depuis le VII^e siècle.

³⁸ La troisième épouse de Hugues le Grand était Hedwige de Saxe, fille du roi de Germanie Henri l'Oiseleur et sœur du futur empereur Otton l'Illustre.

³⁹ Dunbabin, « What's in a Name... », p. 952.

⁴⁰ D'autant, comme me le rappelle Thierry Stasser, que le second fils d'Henri reçoit effectivement ce nom de Robert (P. v. Kerrebrouck, *Les Capétiens*, Villeneuve d'Ascq, 2000, p. 66). Dunbabin, « What's in a Name... », p. 958, oppose encore que ces noms n'étaient pas suffisamment marqués comme royaux dans la mesure où leurs porteurs n'étaient pas des héritiers royaux, des « porphyrogénètes » aurait-on dit à Byzance. Je ne crois pas que cela ait une réelle portée dans la mesure où aucun Robertien/Capézien avant Philippe I^{er} n'était né pour régner.

⁴¹ Dunbabin, « What's in a Name... », p. 953. Voir Khallieva-Boiché, « Les Anglo-Saxons... », p. 5-6 ; C. Raffensperger, *Reimagining Europe. Kievan Rus' in the Medieval World*, Cambridge Mass., 2012, p. 94-97.

⁴² Iaroslav lui-même portait le nom chrétien de Georges (Alberic des Trois Font., s. a. 1052 : *Anna filia Georgii regis scilavonum*, MGH, SS, XXIII, p. 789) et son père Vladimir celui de Basile (diplôme de Vladimir : « Moi, le grand prince Vasilej, appelé Volodimer, fils de Svjatoslav », cité par G. Thoma, *Namensänderungen in Herrscherfamilien des mittelalterlichen Europa*, München, 1985, p. 62-3). Voir F. Uspenskij « The Advent of Christianity and Dynastic Name-giving in Scandinavia and Rus' », *Early Christianity on the Way from the Varangians to the Greeks*, dir. I. Garipzanov et O. Toloshko, *Ruthenica*, suppl. 4, 2011, p. 108-118, sp. p. 115.

⁴³ C'est sans source valable qu'on affirme (par exemple R. Hallu, *Anne de Kiev...*, p. 64), qu'Anne serait venue de Russie avec dans ses bagages des reliques de l'apôtre Philippe cachées dans l'évangélaire de Boris et Gleb offert à Vladimir par l'empereur Romain II lors du mariage de sa fille (facsimilé : V. Hawryluk, *L'évangélaire slave de Reims dit texte du sacre*, Paris, 2009, dont on peut négliger l'introduction). Tout cela n'est qu'un roman destiné à expliquer le nom du fils d'Anne de Kiev. Romain II était mort depuis longtemps lorsque sa fille vint en Russie. On ignore en réalité quand et d'où cet évangélaire venait et à quel moment les différentes « reliques » (des apôtres Pierre et

XV^e siècle et les efforts de J. Dunbabin pour y chercher des traces d'utilisations de documents anciens n'aboutissent à rien de concret. Au moins faut-il une certaine confiance pour souscrire aux rapprochements subtils qu'elle propose. On ne voit pas par exemple en quoi Anne aurait eu besoin de raviver la foi séculaire de ses sujets Francs. Par ailleurs si une Russe avait dû choisir le nom d'un apôtre c'est bien plus sûrement celui d'André qui lui serait venu à l'esprit. De toute façon la vraie faiblesse de cette théorie n'est pas tant son apparition tardive⁴⁴ que ses prémisses. Ce n'est certainement pas à Anne que revenait le choix du nom de cet héritier inespéré de la couronne royale des Francs⁴⁵. Pour la même raison je ne retiens pas la solution proposée tout récemment par C. Raffensperger qui croit qu'Anne, souhaitant un prénom orthodoxe pour son fils aura pris celui de Philippe parce que l'enfant serait né un 14 février, jour de la Saint Philippe⁴⁶. On ne saurait croire qu'Henri se sera soumis à son épouse pour simplement lui complaire.

J. Dunbabin envisage alors deux autres possibilités, l'une qu'elle écarte rapidement et une autre qui pourrait avoir joué un rôle concurrent dans l'attribution du nom du fils d'Henri. La première serait une allusion à Philippe de Macédoine, père d'Alexandre le Grand. Mais la renommée de celui-ci au moyen âge en Occident est largement postérieure au règne d'Henri I^{er} et dans ce cas, c'est son nom et non celui de son père qu'aurait dû prendre Henri. La seconde, beaucoup plus vraisemblable à ses yeux, serait une référence à l'empereur romain Philippe l'Arabe (244-249). Cet obscur empereur totalement oublié aujourd'hui, aurait joué au XI^e siècle d'une grande renommée parce qu'il figurait dans l'*Histoire Ecclesiastique* et la *Chronique* d'Eusèbe comme le premier empereur chrétien, contemporain du millénaire de la fondation de Rome⁴⁷. A supposer qu'Henri ait connu ce texte, on voit mal ce qui l'aurait incité à reprendre ce nom. Il ne cherchait pas un nom pour un moine, mais pour l'héritier d'une royauté germanique dont il était urgent de marquer la continuité. Le nom d'un empereur arabe assassiné au bout de peu de temps avec son seul fils sans avoir rien accompli ne paraît pas une alternative plus souhaitable que le nom d'un apôtre crucifié.

Philippe, du pape Silvestre, de Saint Cyrille, de sainte Marthe, de sainte Marguerite, de l'éponge et de la ceinture du Christ) y ont été ajoutées : voir Bautier, « Anne de Kiev... », p. 563-564.

⁴⁴ Dunbabin, « What's in a Name... », p. 957, pense trouver une allusion à ce rapprochement entre le nom royal et l'apôtre des Scythes dans une légende rapportée en 1223 selon laquelle une croix portant le nom du roi aurait été érigée à la mort du roi Philippe II Auguste. Elle y voit une allusion à l'apôtre crucifié. Le rapprochement me paraît un peu forcé. Même en l'admettant, issu d'une source hagiographique de 1223 à caractère légendaire, il ne prouverait pas grand-chose sur les motifs véritables du choix d'Henri I^{er} en 1052.

⁴⁵ La difficulté est bien notée par Raffensperger, *Reimagining...*, p. 96-97, qui, faute de mieux, passe outre sans scrupule. Si un petit-fils de Raoul de Valois, second époux d'Anne de Kiev, s'appelle Philippe, ce n'est pas comme le propose Dunbabin, « What's in a Name... », p. 954 et Khallieva-Boiché, « Les Anglo-Saxons... », p. 6, parce qu'Anne pouvait imposer ce prénom à ses proches mais parce que le prénom se répand dans les grandes familles de l'aristocratie après que le roi l'ait porté (Lewis, *Sang Royal...*, p. 304, n. 12). Ainsi Philippa de Toulouse († 1118), qui ne descend nullement d'Anne pourtant.

⁴⁶ Raffensperger, « Russian Influence... », p. 119-120 et *Reimagining Europe...*, p. 95-6. On ignore le jour de naissance de Philippe. On sait juste que ses parents se sont mariés le 19 mai 1051 et qu'il avait sept ans révolus à la pentecôte 1059 (23 mai). Il est donc né entre février et mai 1052. Surtout, le 14 février est la fête de Philippe de Gaza, non celle de l'apôtre.

⁴⁷ Eus., *Chr.* : Ol. 256 : « 24^e (empereur) des Romains ; Philippe, règne 7 ans. Philippe associe son fils Philippe au pouvoir ; et le premier de tous les empereurs romains, il fut chrétien. Sous le règne de Philippe, arriva le millénaire de la ville de Rome et durant les festivités d'innombrables bêtes furent tués dans le grand cirque et des pièces célébrées sur le champ de Mars... ».

Il reste qu'après examen⁴⁸, il n'y a pas d'autre Philippe que ceux énumérés par J. Dunbabin et qu'au final, on se retrouve avec les trois seuls choix possibles :

- Philippe, apôtre, parti convertir les Scythes et mis en croix ;
- Philippe l'Arabe, empereur romain insignifiant, rapidement assassiné mais dont la légende fera le premier empereur chrétien ;
- Philippe de Macédoine, fondateur de la puissance que son fils Alexandre le Grand portera au pinacle.

Je reconnais qu'aucun de ces choix n'est évident et qu'aucune de ces possibilités ne s'impose absolument. Mais le fait est qu'Henri a bien choisi le nom de Philippe, et qu'il ne l'a certainement pas fait au hasard ou pour être aimable avec son épouse. Quoi qu'en dise J. Dunbabin, la dernière possibilité, celle du roi de Macédoine, présente moins de difficulté. C'est la seule occurrence de Philippe dans un contexte dynastique⁴⁹. La question n'est pas tant en effet de savoir si Philippe de Macédoine était populaire dans le royaume Franc. Pas davantage sans doute que les deux autres. Mais pas moins qu'eux. Il devait l'être en revanche dans l'entourage d'Anne de Kiev. Il était l'ancêtre revendiqué des empereurs de Byzance de la dynastie Macédonienne qui avaient parrainé la conversion de la Russie et donné une princesse, nommée elle aussi Anne, comme épouse à Vladimir, père de Iaroslav⁵⁰. Surtout, il s'agit d'un roi glorieux, fondateur d'un puissant royaume. Certes, on peut se demander alors pourquoi dans ces conditions prendre le nom de Philippe et pas celui d'Alexandre ? Peut-être parce que si Henri pouvait légitimement souhaiter que son fils fonde un royaume fort, il ne pouvait aller jusqu'à faire croire que lui-même y était parvenu et laissait un héritage semblable à celui que reçut Alexandre. Peut-être parce que le nom de Philippe alliait finalement la gloire royale du souverain macédonien et la sainteté de l'apôtre ? Qui peut savoir ? Quoi qu'il en soit, ce que proclamait Henri à travers le nom de son fils, c'était son alliance avec les empereurs byzantins.

On admettra que le rapprochement serait plus probant si Anne de Kiev descendait directement de son homonyme byzantine. C'est ce qu'on pensait jadis en croyant Iaroslav issu du mariage de son père avec Anne de Byzance⁵¹. Mais depuis, cette filiation a été écartée. En effet, la plus ancienne chronique russe conservée, la célèbre *Chronique de Nestor* ou plus justement *Récit des temps passés*, (*повѣсть времennyx лѣт*, ci-après *PVL*) affirme que Iaroslav, le père d'Anne de Kiev était né en 978 de la première épouse de Vladimir de Kiev, la Danoise Rogneda, tan-

⁴⁸ Je ne compte pas les quelques obscurs Philippus qu'on trouve à la fin de l'Empire romain (*PLRE*, IIIB, 1992, p. 1026-7) ou la vingtaine de Philippos byzantins (*PmbZ*, III, 2000, p. 644-650).

⁴⁹ Il y a certes des Philippe dans la dynastie de la province arménienne de Siwni depuis la fin du VI^e s. jusqu'au IX^e, et à partir de là en Ibérie, mais ils restent cantonnés dans un contexte local étroit (Settipani, *Continuité...*, p. 445-452). Après Philippe I^{er} de France, on trouve un Filip Halstensson roi de Suède (1105-1118) dont le nom est alors aussi surprenant et inattendu en Scandinavie qu'en France. Mais la grand-mère paternelle de ce Filip était la cousine germaine d'Anne de Kiev et on peut donc croire qu'il tenait son nom du roi de France dont il était le cadet d'une quinzaine d'années. A partir du témoignage unique de la *Saga de Hervør et du roi Heiðrekr*, c. 15 (R. Boyer, *Sagas légendaires islandaises*, Toulouse, 2012, p. 172), tous les auteurs admettent qu'il a épousé Ingegerd de Danemark, fille d'Harald III et veuve d'Olaf de Danemark (e. g. : F. Line, *Kingship and State Formation in Sweden, 1130-1290*, Leiden, 2007, p. 588). Mais la chose est très douteuse dans la mesure où Ingegerd aurait alors au moins 20 ans de plus que Filip. Ne pourrait-on envisager une petite confusion dans la saga (du XIII^e s.) et supposer qu'Ingegerd avait plutôt épousé (avant son union avec Olaf vers 1067) le père de Filip, dont on sait qu'il mourut jeune vers 1065/1070 ? Filip serait alors le petit-fils de la sœur d'Anne de Kiev.

⁵⁰ Voir Théophane Continué, V, 4 (I. Sevckenko, *Chronographia que Theophanis Continuati nomine fertur Liber quo Vita Basilii imperatoris amplectitur*, Berlin, 2009, p. 18).

⁵¹ Par exemple : P. Durrieu, « La descendance de Jupiter en France », *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres*, 78, 1924, p. 116-121, sp. p. 117-118, mais encore Sokol, « Anna of Rus'... », p. 7 ; Lewis, *Sang Royal...*, p. 78.

dis qu'Anne de Byzance n'aurait été épousée qu'en 988 et n'aurait pas engendré d'enfant. Or, il apparaît désormais que ni l'une ni l'autre raison n'est absolument probante. La chronologie est controversée et le *Récit* est de toute évidence partial dans sa description de la famille de Vladimir⁵². Il minimise évidemment le rôle d'Anne de Byzance⁵³ et exalte au contraire celui de Rogneda⁵⁴.

Aussi, récemment, J.-P. Arrignon⁵⁵ et D. Jackman⁵⁶ se sont demandés si le *Récit* n'aurait pas masqué la véritable filiation maternelle de Iaroslav. Le premier se fonde sur le rôle qu'aurait joué Iaroslav lors de la révolte à Byzance de Constantin Maniakès en 1042 au cours de laquelle il semble que Iaroslav se soit posé en prétendant au trône. Le second observe que Iaroslav donne à ses filles les noms byzantins d'Anastasia et, surtout, d'Anne et souligne qu'on ne trouve nulle part dans sa descendance le nom de Rogneda ou de membres de sa famille (alors que les descendants de son frère aîné reprennent le nom de Rogvolod, père de Rogneda)⁵⁷. Il ne serait pas vraisemblable de croire qu'Anne n'a pas donné d'enfant à Vladimir en vingt-trois ans de mariage, et de fait des historiens, anciens ou modernes, lui en attribuent plusieurs⁵⁸. Enfin, une ascendance byzantine serait aussi une bonne explication à la faveur que rencontre Iaroslav dans sa politique d'alliances matrimoniales avec des princes occidentaux.

Qu'en est-il ?

On peut écarter rapidement l'obligation qu'aurait eu Anne d'enfanter. Elle a pu être stérile ou n'engendrer que des filles ou des enfants n'ayant pas survécu. Pour ma part, j'écarte Boris

⁵² Par exemple, le *Récit* laisse entendre que Svatopolk le Maudit aurait pu être issu du frère de Vladimir plutôt que de Vladimir lui-même. Le même Svatopolk serait l'assassin de Boris et Gleb alors qu'en réalité l'implication de Iaroslav est probable. Voir Gonneau-Lavrov, *Des Rhôs à la Russie...*, p. 132 ; J.-P. Arrignon, « Le Dit d'Eymundr et le martyre du prince Boris de Russie (1015) », *Médiévales*, 20, 1991, p. 53-60 ; A. Timberlake, « The Origins of the Boris and Gleb Cycle in the Chronicle », *Zeitschrift für Slawistik*, 55, 1, 2010, p. 27-48.

⁵³ Seuls son mariage et son décès sont cités, de façon laconique et probablement erronée quant au décès.

⁵⁴ A. F. Litvina et F. Uspenskij, *Выбор имени у русских князей в X-XVI вв. Династическая история сквозь призму антропонимии* [Le choix des noms des princes russes aux X^e-XVI^e siècles. L'histoire dynastique à travers les prismes anthroponymiques], Moscou, 2006, p. 335-354. Ces auteurs montrent que tout ce qui touche à Rogneda, rapporté dans deux passages différents, est une fabrication qui emprunte une part de son récit à des sagas scandinaves. La question de la mère de Iaroslav est liée dans ces légendes aux liens étroits de celui-ci avec Predslava, fille assurément de Rogneda, dont il devait venger le rapt par Boleslav.

⁵⁵ J.-P. Arrignon, « Les relations diplomatiques entre Byzance et la Russie de 860 à 1043 », *Revue des Etudes Slaves*, 55, 1983, p. 129-137.

⁵⁶ Jackman, « Greco-Roman... », p. 65-75.

⁵⁷ Jackman, « Greco-Roman... », p. 73.

⁵⁸ Au XV^e s. Jean Dugloz affirme que Maria Dobrogneva, épouse de Casimir I^{er}, est fille de Vladimir et d'Anne de Byzance. Au XVI^e s., la *Chronique de Tlev* prétend que Boris et Gleb, les deux fils martyrs de Vladimir sont nés d'Anne également. Enfin, récemment, A. Poppe, « Theophana von Novgorod », *Byzantinoslavica*, 58, 1, 1997, p. 131-158, suggère que Théophane, épouse d'Ostromir, gouverneur de Novgorod en 1057, était également fille de Vladimir et d'Anne. Le même historien entérine dans de nombreux travaux la filiation impériale de Boris et Gleb. Il s'appuie sur leurs noms chrétiens Romanos (nom du père d'Anne) et David (particulièrement révéré à Byzance), leur qualité d'héritiers présomptifs et leur âge au moment de leur assassinat en 1015, environ 25 ans et 15 ans, donc nés après le mariage de leur père avec Anne de Byzance. Voir A. Poppe, « La naissance du culte de Boris et Gleb », *CCM*, 24, 1981, p. 29-53 ; *Id.* « Der Kampf um die Kiever Thronfolge nach dem 15. Juli 1015 », *7. Internationale Konferenz zur Geschichte des Kiever und des Moskauer Reiches*, FOEG, 50, 1995, p. 275-296 ; *Id.*, « Losers on Earth, Winners from Heaven. The Assassinations of Boris and Gleb in the Making of Eleventh-Century Rus' », *Questiones Medii Aevi Novae*, 8, 2003, p. 133-168. Ces théories ont eu un certain succès. Voir, par exemple G. Klaniczay, *Holy Rulers and Blessed Princesses. Dynastic Cults in Medieval Central Europe*, Cambridge, 2002, p. 110-111 ; J. Shepard, « Otto III Boleslaw Chobry and the 'Happening' at Gniezno, A.D. 1000 : Some possible implications of Professor Poppe's thesis concerning the Offspring of Anna Porphyrogeneta », *Byzantina et Slavica Cracoviensia*, 3, 2001, p. 27-48 = *Id.*, *Emergent Elites and Byzantium in the Balkans and East-Central Europe*, Londres, 2011, n° X.

et Gleb⁵⁹ aussi bien que Maria Dobrogneva⁶⁰ et ne retiens comme plausible qu'une seule fille, Théophana⁶¹. Par ailleurs, l'argument de J.-P. Arrignon semble lui aussi bien faible, aucune prétention d'un prince russe au trône impérial n'étant attestée⁶².

L'indice onomastique n'est pas très fiable non plus. Certes, Anne, fille de Iaroslav porte le nom de la dernière épouse de Vladimir, père de Iaroslav. Mais Anastasia, première fille mariée de Iaroslav, porte le même nom chrétien que Rogneda. Et on sait désormais que les noms chrétiens étaient aussi transmis héréditairement⁶³. Ensuite, le rang des filles de Iaroslav est loin d'être assuré. J. Dhont affirme qu'Anne, qui se marie la dernière, serait en conséquence la plus jeune⁶⁴. Mais le même auteur pense aussi qu'Anne est la princesse russe proposée au futur empereur Henri III en 1043⁶⁵, ce qui est fort possible en effet⁶⁶. Dans ces conditions Anne pourrait être au contraire plus âgée qu'Elisabeth qui ne se marie que vers 1044⁶⁷. Anastasia en revanche semble s'être mariée dès 1039 ce qui en ferait la plus âgée⁶⁸. Il est vrai que ce nom

⁵⁹ En dépit de leur succès les thèses de A. Poppe sont peu solides. Voir J. Korpela, *Beiträge zur Bevölkerungs-geschichte und Prosopographie der Kiever Rus' bis zum Tode von Vladimir Monomach*, Jyväskylä, 1995, s. v. Boris, p. 134-135, ou la critique sévère de S. Senyk, « Christian Russia in the Making », *The Catholic Historical Review*, 95, 1, 2009, p. 118-119. Boris et Gleb ont probablement été rajeunis par la légende et il n'est pas certain qu'ils soient nés après le mariage de Vladimir et d'Anne. Mais même dans ce cas, cela ne suffirait pas pour affirmer, sinon dans une vision angélique du comportement de Vladimir, qu'ils sont issus de la princesse byzantine. Fâché avec ses fils aînés, Vladimir peut avoir eu une préférence pour de plus jeunes fils, demeurés auprès de lui, et vouloir en faire ses héritiers sans que la question de leur origine maternelle entre en compte. Comme l'a noté O. Pritsak, « The System of Government... », p. 590-1, Boris Romanos et Gleb David, fils d'une (princesse) bulgare sont très certainement les neveux (ou plutôt selon moi les petits-fils) du roi bulgare Boris (969-972), frère d'un Romanos et dont la fille Maria épouse un neveu du prince bulgare David (Settipani, *Continuité...*, p. 282-285).

⁶⁰ Les sources contemporaines ne précisent pas la filiation de Maria, qui épouse vers 1040, Casimir de Pologne, né en 1016. Le premier texte qui livre sa filiation est le *Récit* au XII^e s. qui donne Casimir comme beau-frère de Iaroslav. A la fin du XIII^e s., la *Kronika Wielkopolska* polonaise en fait la fille d'un roi Romanos par ailleurs inconnu. La bibliographie, en Russe ou en Polonais, est surabondante à son propos. On trouvera une bonne présentation du dossier chez O. Balzer, *Genealogia Piastow*, Cracovie, 1895, p. 160-165 et K. Jasinski, *Rodowód piastow*, Varsovie, 1989, p. 131-143. Voir aussi plus récemment C. Lübke, « Ottonen, Rjurikiden, Piasten. Ergänzende Bemerkungen zum Verwandtenkreis Kunos von Öhningen », *Jahrb. f. Geschichte Osteuropas*, 37, 1989, p. 1-20 ; E. V. Pchelov, *Генеалогия древнерусских князей IX-нач. XI. [Généalogie des anciens princes russes du IX^e au XI^e s.]*, Moscou, 2001, p. 206-212, 261-2 ; Nazarenko, *Древняя Русь...*, p. 572-573, 578-581, critiqué par P. Tolochko, « The 'Conversion' of Yaropolk Svyatoslavich », *Kiev, Cherson Constantinople*, dir. A. Aibabin et H. Ivakin, Kiev, 2007, p. 169-175. Certains historiens pensent qu'elle est issue du dernier mariage de Vladimir avec une aristocrate germanique et d'autres qu'elle est fille d'Anne, d'autres encore une nièce ou une petite-fille de Vladimir. La meilleure hypothèse à mon sens, suggérée par Andrew S. Kalinkin, reste inédite.

⁶¹ Ostromir, mari de Théophana, est attesté en 1057 comme parent par alliance de Iziaslav, fils de Iaroslav.

⁶² Voir l'étude détaillée de A. Poppe, « La dernière expédition Russe contre Constantinople », *Byzantinoslavica*, 32, 1971, p. 1-29 & 233-268. La thèse n'est d'ailleurs pas reprise dans les travaux ultérieurs de J.-P. Arrignon.

⁶³ Voir désormais sur ce point l'étude exhaustive de Litvina et Uspenskij, *Выбор имени...*, p. 111-266.

⁶⁴ Dhont, « Sept femmes... », p. 55-56.

⁶⁵ Lampert de Hersfeld, *Ann., s. a. 1043 : Ibi inter diversarum provinciarum legatos legati Ruscorum tristes redierunt, qui de filia regis sui, quam regi Heinricho nupturam speraverant* (MGH, *Scrip. rer. germ.*, p. 58).

⁶⁶ Sokol, « Anna of Rus'... », p. 7 ; Cross, « Yaroslav... », p. 181 ; Hellmann, « Ottonen... », p. 576.

⁶⁷ Pour le mariage d'Elisabeth avec Harald III de Danemark vers 1043/5, voir D. Waenhoven, *Skandinavien unterwegs in Europa (1000-1250). Untersuchungen zu Mobilität und Kulturtransfer auf prosopographischer Grundlage*, Berlin, 2006, n° A 198, p. 202 et Raffensperger, *Reimagining Europe...*, p. 85-6.

⁶⁸ On sait qu'André était marié à Anastasia avant son couronnement en 1046 mais on ignore depuis combien de temps. La plupart des historiens le situent dès 1039 en lui attribuant la maternité d'Adélaïde, fille d'André. Il n'est pas sûr toutefois qu'Adélaïde soit issue d'Anastasia. Voir la bibliographie chez L. Voitovych, *Княжна доба : портрети еліти [Ère princière en Russie : portraits des élites]*, Kiev, 2006, p. 311. Il est vrai que son rang n'intervient pas forcément si Anastasia a bien été séduite par le prince André comme l'affirme la *Chronica de gestis Hungarorum* (acceptée par Z. J. Kostolnyik, *Hungary under the Early Arpads, 890s to 1063*, New York, 2002, p. 344-5).

d'Anastasia n'est attesté que par le chroniqueur polonais du XV^e siècle Jean Duglos⁶⁹ et de même, l'entrée en religion de Rogneda et son adoption du nom Anastasia ne sont racontés que dans la chronique de Tlev, du XVI^e siècle, dans un contexte légendaire⁷⁰. Trop d'inconnues demeurent donc pour pouvoir utiliser sereinement l'héritage des noms.

Je me focaliserai donc sur sur l'âge de Iaroslav et sur la valeur du *Récit*⁷¹ :

1. « En l'année 6488 [980] ... Vladimir ... marcha sur Plotsk, tua Rogvolod et deux de ses fils et pris sa fille Rogneda pour femme ... Vladimir se laissa gagner par la concupiscence et voici celles qui furent ses femmes : Rogneda qu'il installa à Lybed, là où se trouve à présent le village de Predslavino. D'elle il eut quatre fils : Izjaslav, Mstislav, Iaroslav, Vsevolod et deux filles. De la Grecque, il eut Sviatopolk ; d'une Tchèque, Vysheslav ; et encore d'une autre femme, Svjatoslav et Mstislav, et d'une Bulgare, Boris et Gleb. Et il avait trois cent concubines à Vyshegorod, trois cent à Belgorod et deux cent à Berestovo, dans un village encore appelé Berestovoe »⁷² ;
2. « En l'année 6496 [988], Vladimir marcha contre Kherson ... et les empereurs Basile et Constantin ... décidèrent leur sœur nommée Anne au mariage ... avec Vladimir »⁷³ ;
3. « En l'année 6496 [988] ... Vladimir ... eut douze fils : Vycheslav, Izjaslav, Iaroslav, Svjatopolk, Vsevolod, Svjatoslav, Mstislav, Boris, Gleb, Stanislav, Pozvizz, Soudislav »⁷⁴ ;
4. « Vladimir installa Vysheslav à Novgorod, Iziaslav à Polotsk, Svjatopolk à Turov, et Iaroslav à Rostov. Quand Vysheslav, l'aîné, mourut à Novgorod, il installa Iaroslav sur Novgorod, Boris sur Rostov, Gleb sur Murom, Sviatoslav sur Dereva, Vsevolod sur Vladimir, et Mstislav sur Tmutorakan »⁷⁵ ;
5. « Année 6508 [1000] En cette même année mourut aussi Rogneda, la mère de Jaroslav »⁷⁶ ;
6. « Année 6519 [1011]. Mourut l'impératrice Anne, la femme de Vladimir »⁷⁷ ;
7. « Année 6562 [1054] ... Iaroslav meurt à l'âge de 76 ans »⁷⁸.

Iaroslav étant mort à soixante-seize ans dans la nuit du 19 au 20 février 1054⁷⁹, il serait né en 978. Or, cela n'est pas possible s'il est bien le troisième fils de Vladimir et de Rogneda qui ne rencontrent qu'en 980⁸⁰. En outre, dans un autre passage, le *Récit* affirme que Iaroslav s'ins-

⁶⁹ S. H. Cross, « Yaroslav the Wise in Norse Tradition », *Speculum*, 4, 1929, p. 177-197, sp. p. 182, n. 1. Voir en dernier lieu Voitovych, *Княжна доба...*, p. 311-312, qui considère que le nom d'Anastasia pour la fille de Iaroslav dérive malgré tout de traditions authentiques.

⁷⁰ Vladimir propose à Rogneda, en présence de leur jeune fils Iaroslav, de se remarier avec l'un de ses boyars mais elle refuse avec indignation. Il la relègue alors dans un couvent où elle finit ses jours sous le nom d'Anastasia. Voir Cross, « Yaroslav the Wise... », p. 178 et Cross, Sherbowitz-Wetzor, *The Russian Primary Chronicle...*, p. 242, n. 75.

⁷¹ J'ai utilisé l'édition critique détaillée de D. Ostrowski, *The Povést' vremennykh lét*, Harvard, 3 vols., 2003. On se reportera également avec profit aux traductions suivantes : anglaise de S. H. Cross et O. P. Sherbowitz-Wetzor, *The Russian Primary Chronicle. Laurentian Text*, Cambridge, 1953 ; française de J. P. Arrignon, *Chronique de Nestor. Naissance des mondes russes*, Paris, 2008 ; espagnole commentée de I. García de la Puente, <http://clover.slavic.pitt.edu/pvl/translations/spanish/spanish.pdf> ; italienne de A. Giambelluca Kossova, *Nestore L'Annalista. Cronaca degli anni passati (XI-XII secolo)*, Sao Paolo ; allemande L. Müller, *Handbuch zur Nestorchronik*, t. IV, Munich, 2001.

⁷² PVL, c. 76 & 79-80 (I, p. 540 & 571-4 ; p. 91 & 94 Cross ; p. 103 & 105 Arrignon).

⁷³ PVL, c. 110 (II, p. 849 ; p. 112 Cross ; p. 130-131 Arrignon).

⁷⁴ PVL, c. 121 (II, p. 945-8 ; p. 119 Cross ; p. 141 Arrignon).

⁷⁵ PVL, c. 121 (II, p. 948-950 ; p. 119 Cross ; p. 141 Arrignon).

⁷⁶ PVL, c. 129 (II, p. 1014 ; p. 124 Cross ; p. 149 Arrignon).

⁷⁷ PVL, c. 129 (II, p. 1018-9 ; p. 124 Cross ; p. 149 Arrignon).

⁷⁸ PVL, c. 161 (II, p. 1282 ; p. 143 Cross ; p. 182 Arrignon).

⁷⁹ Pour la date exacte, voir la bibliographie chez Dimnik, *The Dynasty of Chernigov...*, p. 33, n. 34.

⁸⁰ C'est pourquoi plusieurs historiens placent plutôt sa naissance vers 983.

talle à Kiev en 1016, à l'âge de 28 ans⁸¹, ce qui le ferait naître cette fois en 988. La chose a été confirmée depuis par A. Sjöberg qui a découvert un prologue du XIII^e siècle, plus ancien d'un siècle que le premier manuscrit connu du *Récit*, lequel traite de la fin de Iaroslav et s'accorde en tout point avec celui-ci excepté pour une chose : Iaroslav est mort à 66 ans⁸². L'examen de son squelette prouve également qu'il est mort entre 60 et 70 ans. Sa naissance tomberait alors en 987 ou 988⁸³. Or, c'est cette même année 988 que Vladimir se sépare de Rogneda pour épouser la princesse byzantine Anne⁸⁴. On sait que ce mariage a lieu juste après le baptême de Vladimir, condition préalable, dont la date et le lieu restent discutés, mais qu'on place généralement aujourd'hui à la fin décembre 987 ou au début janvier 988 à Cherson. Vladimir contraint son peuple à le suivre en mars 988 et épouse Anne au milieu de 988. Il aurait alors pu en avoir un enfant dès la fin de cette même année ou au début de la suivante⁸⁵. La chronologie est serrée⁸⁶, mais n'est désormais plus rhédoite.

Peut-on alors contester le témoignage contraire formel du *Récit* ? On sait aujourd'hui que ses données peuvent faire l'objet d'un doute raisonnable⁸⁷. Le *Récit* est un document composite mis en forme vers 1113 par le moine Nestor à partir d'une chronique plus ancienne, la *Chronique primitive*, composée dans la seconde moitié du XI^e siècle, elle-même fondée sur des *Annales* rédigées vers 1040 ou 1060 voire dès 1016⁸⁸. La rédaction s'est effectuée soit par

⁸¹ PVL, c. 142 (II, p. 1136 ; p. 132 Cross ; p. 161 Arrignon). La version « hypatienne » porte « 18 », ce qui est pire. Voir Cross, Sherbowitz-Wetzor, *Russian Primary Chronicle...*, p. 253-254, n. 132. Leur traduction adopte seule la leçon laurienne qui ajoute « à Novgorod », ce qui est une correction artificielle et impossible : voir I. García de la Puente, *Cronica...*, p. 108, n. 645.

⁸² A. Sjöberg, « What Year was Yaroslav the Wise Born In? », *Russian Linguistics*, 5, 1980, p. 113-119.

⁸³ Pour la date de naissance de Iaroslav et les arguments, voir les synthèses récentes de Pchelov, *Генеалогия...*, p. 169-170 et de W. Humphreys, « Agatha 'The Greek' – Exploring the Slavic Solution », *Foundations*, 1, 2004, p. 275-290, sp. p. 283-286. Bien entendu, Iaroslav ne saurait alors avoir reçu en 988 déjà son deuxième fief. Mais la chronologie du *Récit* n'est pas forcément crédible et ces attributions peuvent être plus tardives en réalité. Quoiqu'en dise O. Pritsak, Gleb, mentionné sous 980 et pourvu d'un fief en 988, n'est probablement pas né avant 985/990 environ (W. Hanak, « Wladimir I... », p. 110) même si la tradition ultérieure est unanime à en faire un adolescent à sa mort en 1015 (V. Vodoff, *Naissance de la chrétienté russe. La conversion du prince Vladimir de Kiev (988) et ses conséquences (XI-XIII siècles)*, Paris, 1988, p. 214).

⁸⁴ Outre le témoignage du *Récit*, on dispose pour le mariage et ses circonstances du témoignage des contemporains Thietmar de Mersbourg (1018), Yahya ibn Sa'id d'Antioche († 1066) et Asol'ik de Taron (1004) ainsi que du texte de l'historien byzantin Skylitzès (1057) : Thietmar Mers., VII, 72 (MGH, script. rer. germ. 9, p. 486 = p. 357 Warner, où la fiancée est appelée par erreur Hélène) ; *Histoire de Yahya ibn Sa'id*, éd. I. Kratchkovsky, trad. franç. A. Vasiliev, *Patrologia Orientalia*, 114 (23, 3), Paris, 1932, p. 423-4 ; *Histoire Universelle par Etienne Asolik De Taron, traduite de l'arménien et annotée par Frédéric Macler. Deuxième partie. Livre III*, Paris, 1917, p. 161-5 ; Jean Skylitzès, *Empereurs de Constantinople*, trad. franç. et annotation B. Flusin, J.-C. Cheynet, Paris, 2003, p. 281.

⁸⁵ A. Poppe, « The Political Background to the Baptism of Rus. Byzantine-Russian relations between 986-989 », *DOP*, 30, 1976, p. 195-244 (= *Id.*, *The Rise of Christian Russia*, Londres, 1982, n° 2), p. 240-242. Il est généralement suivi : voir Gonneau-Lavrov, *Des Rhôs à la Russie...*, p. 130.

⁸⁶ Agé de 66 ans en février 1054, Iaroslav est né entre septembre 987 et août 988. Cela reste problématique si Anne se marie mi 988. A fortiori si l'on suit Vodoff, *Naissance...*, p. 74-99, qui date le baptême de Vladimir entre le 7 avril et le 27 juillet 989, et donc le mariage encore plus tard.

⁸⁷ Gonneau-Lavrov, *Des Rhôs à la Russie...*, p. 126 : « il est dangereux de tenter de fonder sur ces informations une étude des unions conclues par Vladimir et de leurs implications diplomatiques éventuelles ».

⁸⁸ Pour une bibliographie récente sur la question complexe et perpétuellement étudiée de la conception du *Récit des Temps passés*, voir A. Koptev, « Ritual and History : Pagan Rites in the Story of the Princess' Revenge (the Russian Primary Chronicle under 945-946) », *Mirror*, 11, 1, 2010, p. 1-54, sp. p. 6-7 ; A. Timberlake, « Intervals of the Kiev Chronicle (1050-1110) », *Zeitschrift für slavische Philologie*, 63, 2004, p. 51-70 ; D. A. Dobrovolsky, *Эмпирическое самознание древнерусских летописцев XI-начала XII в. [L'identité ethnique des anciens chroniqueurs du XI au début du XII siècle]*, thèse doc. Moscou, 2009 ; C. Zuckerman, « Наблюдения над сложением древних ших источников летописи », *Collectanea Borisoglebica* 1015-2015, I, dir. C. Zuckerman, 2009, p. 183-305 ; A. A. Gip-

des strates d'interpolations successives, soit par des continuations répartissant *a posteriori* les événements de façon chronologique. Quoi qu'il en soit, loin d'être une simple compilation, il s'agit d'une véritable ré-écriture de l'histoire dans une vision épistémologique cohérente⁸⁹. Encore n'avons-nous même pas cette ré-écriture de 1113, mais seulement les deux éditions « revues et corrigées » réalisées en 1117 (version Laurentienne) et 1125/1132 (version hypatienne)⁹⁰.

La mère de Iaroslav est identifiée à deux endroits :

D'abord dans une des listes des fils de Vladimir. Or, ces listes (1), (3), (4), seraient en réalité des fabrications artificielles ajoutées ensuite. D'après le travail fondateur de A. Shakhmatov⁹¹ l'analyse stylistique montrerait que ces passages sont des interpolations. Les phrases « où se trouve aujourd'hui le village de Predslavino » et « dans un village qu'on appelle encore aujourd'hui Berestovo » prouvent que la rédaction a lieu assez longtemps après les faits, Berestovo n'ayant d'ailleurs été fondé qu'en 991. Les variantes dans les chroniques russes postérieures témoignent d'un cheminement chaotique dans l'élaboration de ces listes⁹², tout comme la suppression ou l'ajout de certains princes d'une liste à l'autre⁹³. Sur cela, l'accord est unanime. Mais quant au détail, c'est une autre histoire. A. Shakhmatov se fonde sur la mention de Boris et Gleb pour dater la plus ancienne liste d'après la mise en place de leur cycle en 1093. D. S. Likachev, l'éditeur russe du *Récit* pense plutôt qu'elle est juste postérieure à la mort de Iaroslav en 1054 puisqu'elle mentionne ses frères rivaux. M. Millard croit au contraire que le nom de Soudislav, qui figure dans la troisième liste mais pas dans la première, a été supprimé après son emprisonnement en 1036 et que la première liste est donc antérieure à cette date. La seconde liste, celle qui donne le nom des mères, serait pareillement datable du règne de Iaroslav puisqu'elle met en exergue sa légitimité⁹⁴. O. Pritsak⁹⁵ admet quant à lui que les listes ont réellement été rédigées aux dates où elles figurent, ce qui le conduit à des conclusions peu sûres⁹⁶. Enfin, C. Zuckerman⁹⁷ accorde une place primordiale à la *Chronique de Novgorod* qui

rius, « До и после Начального свода : ранняя летописная история Руси как объект текстологической реконструкции (L'Avant et l'Après : l'histoire ancienne des Annales de la Russie comme objet de reconstructions textologiques) », *Русь в IX-X веках : археологическая панорама [La Russie des IX^e-X^e siècles, un point de vue archéologique]*, dir. H. A. Makarov, Moscou, 2012, p. 36-63.

⁸⁹ Arrignon, *Chronique de Nestor...*, p. 11-12.

⁹⁰ Voir Arrignon, *Chronique de Nestor...*, p. 11-13.

⁹¹ A. Shakhmatov, *Разыскания о древнейших русских летописных сводах [Recherches sur les plus anciennes versions des chroniques russes]*, éd. M. A. Aleksandrov, Moscou, 2001 [1908], p. 135-139.

⁹² Par ailleurs, seules deux filles sont nommées alors que Thietmar sait que Iaroslav a neuf sœurs. Thietmar Mers., VIII, 32 : *Iarislavo... Ibi fuit noverca regis predicti, uxore et VIII sorores eiusdem* (MGH, script. rer. germ. 9, p. 530 ; D. A. Warner, *Ottoman Germany. The Chronicle of Thietmar of Merseburg. Translated and annotated*, Manchester, 2001, p. 384).

⁹³ Le but étant de donner à Vladimir douze enfants légitimes nés de plusieurs épouses, tout comme les patriarches Jacob et Ismaël : voir Gonneau-Lavrov, *Des Rhôs à la Russie...*, p. 126 ou douze chefs comme Salomon (W. Hanak, « Wladimir I : The New Solomon », *Byzantinorossika*, 3, 2005, p. 102-115, sp. p. 109).

⁹⁴ M. Millard, « Sons of Vladimir, brothers of Iaroslav », *Cahiers du monde russe et soviétique*, 12, 3, 1973, p. 286-295. Il commence par distinguer deux listes dans la notice de 988 en soulignant que les noms des princes, leur ordre et la nature des deux énumérations sont différentes. Il admet que la liste (1) ayant pour but de critiquer la vie dissolue du païen Vladimir a chargé autant que possible le nombre de ses enfants issus du péché. Elle ne connaissait donc pas la liste (2) qui en cite douze et s'appuie sur la liste (3).

⁹⁵ O. Pritsak, « The System of Government under Volodimer the Great, and His Foreign Policy », *Harvard Ukrainian Studies*, 19, 1995, p. 573-593, sp. p. 576 sqq., étude très fouillée mais trop peu critique vis-à-vis des sources, et qui ne connaît pas Millard (mais admet comme lui trois listes distinctes).

⁹⁶ Comme admettre par exemple que Boris et Gleb sont nés avant 980 parce qu'ils sont cités à cette date.

⁹⁷ C. Zuckerman, « Наблюдения... », p. 199 sqq.

en serait le témoin le plus ancien. Concernant la liste des princes donnée en 980, il argue que l'on doit traduire différemment les phrases clés. Pour le lieu de résidence de Rogneda, il faut comprendre : « là où se trouve à présent Predslava ». En effet, le mot « селище » a été mal compris et corrigé en « сельце » lequel n'a pourtant le sens qu'on lui prête qu'à partir du XV^e siècle. Mais il faut garder la leçon des manuscrits et l'interpréter à partir du haut-bulgare comme signifiant « habitat actuel ». Pareillement pour le village de Berestovoe dont la localisation doit s'entendre au présent. En conséquence, la liste aurait été rédigée à un moment où la princesse Predslava habitait ce lieu, nécessairement avant qu'elle ne soit enlevée par Bosleslav en 1018/9. La *Chronique de Novgorod* dans son état le plus ancien dériverait donc d'un récit rédigé juste après la mort de Vladimir. Point de vue contesté récemment par A. Gippius⁹⁸. Le débat est donc loin d'être clos.

La seconde mention de « Rogneda mère de Iaroslav » (5) se trouve dans une série de mentions nécrologiques. Toutefois, on ignore la valeur de ces mentions qui datent la mort d'Anne en 1011 (6), alors que Skylitzès place celle-ci après 1015⁹⁹, ce que confirme dans une certaine mesure le fait que Vladimir et Anne reposaient côte à côte¹⁰⁰.

Reste la position de Iaroslav lui-même. On peut certes faire intervenir des motifs stratégiques. Les rapports de Iaroslav avec Byzance ont été le plus souvent tendus¹⁰¹. Depuis 1018/9 et son mariage avec la princesse suédoise Ingegerd¹⁰², il avait noué des liens étroits avec la Scandinavie et avait un besoin pressant de ses alliés nordiques. C'est encore vrai en 1042/5 environ, quand sa fille épouse Harald III de Danemark tandis que lui-même est en guerre avec Byzance. Cela vaut encore dans les années 1090 lors de la rédaction de la *Chronique Primitive*, qui correspond au conflit entre Vladimir Monomaque, fils d'une princesse byzantine, et son cousin Svjatopolk Izjaslavich¹⁰³. Dans tous les cas, les conflits contemporains pourraient expliquer à eux seuls l'intérêt qu'on avait à insister sur ses parentés byzantines ou scandinaves. La lecture des données familiales du *Récit des temps passés* doit être autant politique que généalogique.

Mais ces considérations paraissent forcées. Si la plus ancienne liste de princes date du règne de Iaroslav, voire même de la mort de Vladimir, on ne peut écarter si facilement un témoignage qui pourrait être contemporain du principal intéressé. L'auteur de la liste de 980 semble bien renseigné et veut donner la liste des enfants de Vladimir nés avant son baptême. Compte-tenu de l'importance de l'évènement, on doit pouvoir lui faire confiance.

Enfin, on soulignera que Rogneda est la seule compagne païenne de Vladimir à être qualifiée d'épouse (*zhéné*). Cela suggère une importance particulière. Peut-être comme mère de Iaroslav justement¹⁰⁴.

⁹⁸ Gippius, « До и после Начального... », p. 58-60.

⁹⁹ Skylitzès, p. 301 Cheynet-Flusin. Son témoignage est le plus souvent négligé, à tort à mon avis.

¹⁰⁰ M. Dimnik, « Dynastic Burial in Kiev before 1240 », *Ruthenica*, 7, 2008, p. 70-103, sp. p. 74.

¹⁰¹ Dans le *Récit*, les Byzantins sont le plus souvent écartés ou présentés de façon extrêmement défavorable : voir par exemple, *PVL*, s. a. 6478 : « Les Grecs dirent cela pour tromper les Russes ... car les Grecs sont des menteurs jusqu'à nos jours » (p. 95 Arrignon). La suite du récit montre les Grecs en fuite (p. 96), ou vaincus par de faibles troupes (p. 98).

¹⁰² Waenhoven, *Skandinavien unterwegs...*, n° A 229, p. 210.

¹⁰³ Sur les alliances entre la famille de Iaroslav et les Scandinaves, voir par exemple A. Koptev, « Ritual and History ... », p. 5-6 et F. Uspenskij, « Dynastic names in medieval Scandinavia and Russia (Rus') : family traditions and international connections », *Studia antroponymica Scandinavica*, 21, 2003, p. 15-50.

¹⁰⁴ Certes, Anne est la seule à recevoir le titre de *tsaritsa* tandis que toutes les autres ne sont que *knyagini* (J. Shepard, « Problems of Russo-Byzantine Relations c. 860-c. 1050 », *The Slavonic and East European Review*, 52, 1974, p. 10-33, sp. p. 29). Mais son rang de princesse porphyrogénète suffit à le justifier.

Une solution médiane ne peut-elle être envisagée ? Iaroslav serait bien le fils de Rogneda, mais encore nourrisson au moment du mariage de son père avec la Byzantine Anne¹⁰⁵, il aurait été élevé par celle-ci et aurait ensuite entretenu l'ambiguïté sur ses origines, ce qu'il pouvait faire avec une relative facilité au moins auprès des cours occidentales.

En conclusion, que Iaroslav soit le fils d'Anne de Byzance, ou plutôt qu'il soit passé pour tel aux yeux des Occidentaux, il a cherché – avec succès d'ailleurs – à multiplier les alliances avec les cours occidentales voisines, peut-être pour contrebalancer l'influence byzantine. Dans ce contexte, la démarche inverse du roi Henri I^{er}, qui recherchait une épouse de rang royal et un allié susceptible de fragiliser la domination de l'Empire germanique ne pouvait que trouver une issue favorable. Il savait évidemment que son propre père, Robert, avait jadis prétendu à la main d'une princesse porphyrogénète, très certainement Anne qui épousa ensuite Vladimir, mais sans aucun succès¹⁰⁶. Ayant réussi, lui, ce tour de force d'épouser la petite-fille (supposée) et homonyme de ladite porphyrogénète Anne, il ne pouvait manquer de le souligner. Le nom qu'il donne à son fils proclame alors ses nouveaux liens (réels ou non) avec la dynastie impériale byzantine et affiche un programme glorieux pour sa descendance.

Le redoublement d'alliance entre Robertiens et Vermandois

Pour finir, et quitter les terres lointaines, j'aimerais revenir sur le cas des redoublements d'alliances en *Françcia*. On connaît de nombreux exemples, attestés ou reconstitués, d'unions impliquant de lointains parents qui permettaient de resserrer des liens anciens. Mais les cas de mariages multiples conclus de manière simultanée et de façon croisée renforçant par leur redondance une alliance étroite sont plus rares. Une illustration pourrait être fournie par les liens tissés au X^e siècle entre les Robertiens et les Vermandois. On sait de façon certaine qu'une fille du futur roi Robert I^{er} avait épousé le comte de Vermandois Herbert II. Les sources sur ce point sont suffisamment nombreuses pour emporter l'adhésion :

1. Fulcuin, *Cart. Sithienne*, n° LXX : « Hugues, fils du roi Robert dont il a été question plus haut, et Herbert son genre »¹⁰⁷ ;
2. Flod., *Ann.*, s. a. 946 : « Il s'éleva des querelles entre les fils d'Herbert, au sujet de l'héritage de leur père, mais enfin ils se réconcilièrent par l'entremise de leur oncle maternel Hugues »¹⁰⁸ ;
3. Flod., *Ann.*, s. a. 952 : « Herbert et Robert, neveux de Hugues »¹⁰⁹ ;
4. Flod. *Hist. Rem.*, IV, 28 : « Là donc le seigneur Hugues me prenant par la main me présenta à son neveu, Hugues [de Reims], me recommandant à sa bienveillance »¹¹⁰ ;

¹⁰⁵ Il avait néanmoins au moins un an dans cette hypothèse puisque selon la *Chronique* Iaroslav n'est que le troisième des quatre fils de Vladimir et de Rogneda.

¹⁰⁶ F. Weigle, *Die Brief-sammlung Gerberts von Reims, MGH, Briefe*, II, Berlin, 1966, n° 111, p. 139-40. Voir la bibliographie chez Poppe, « Political Background... », p. 232. Ce rapprochement avait déjà été envisagé par A. Poppe, « Gertruda-Olisava, rus'skaja knjaginja », *Imenoslov*, Moscou, 2007, p. 205-229, p. 213, repris par Khallieva-Boiché, « Les Anglo-Saxons... », p. 6.

¹⁰⁷ *Cartulaire de Sithiu*, n° LXX : *Hinc scilicet Hugonem iam dicti Rodberti regis filium, illinc Heribertum eiusdem generum* (p. 137 Guérard ; *MGH, SS, XIII*, p. 625).

¹⁰⁸ Flod., *Ann.*, s. a. 946 : *Motus inter filios Heriberti comitis agitantur... qui tamen, Hugone principe auunculo ipsorum mediante, pacantur*.

¹⁰⁹ Flod., *Ann.*, s. a. 952 : *Nepotes Hugonis, Heribertus et Rotbertus*.

¹¹⁰ Flod., *Hist. Rem.*, IV, 28 : *ibi ergo Hugo princeps, tunc me per manus accipiens, Huic Hugoni nepoti suo ad beneficiendum commisit* (*MGH, SS, XIII*, p. 582).

5. *Chron. Saxon.*, s. a. 934 : « parmi ceux-ci Herbert, gendre d'Hugues »¹¹¹ ;
 6. Witger, *Genealogia Arnulfi* : « Adèle ... la fille d'Herbert, nièce de deux rois des Francs, c'est-à-dire, Eudes et Robert »¹¹² ;
 7. Widukind, I, 39 : « parmi eux, Herbert, gendre d'Hugues »¹¹³ ;
 8. Alberic Trois-Fontaines, *Chron.*, s. a. 988 : « Hugues ... avait une sœur dont naquirent les quatre fils du comte Herbert de Perone, également comte de Champagne et de Vermandois »¹¹⁴.

Il est donc incontestable que le comte Herbert a épousé une fille du roi Robert I^{er}. Plusieurs des sources qui le disent sont contemporaines¹¹⁵. D'ailleurs, aucune d'entre elles ne nous serait elle parvenue, qu'il serait encore possible de l'affirmer comme l'a noté M. Chaume¹¹⁶ puisque Herbert donne à trois de ses fils les noms de Eudes, Hugues et Robert empruntés à la famille des Robertiens.

La cause serait donc facilement entendue, s'il ne se trouvait une petite note discordante. Une autre source présente une version sensiblement différente :

Historia Francorum Senonensis, s. a. 922 :
 « Ce même Robert avait épousé la sœur de cet Herbert, dont naquit Hugues le Grand »¹¹⁷ ;

A en croire donc cette *Histoire* anonyme et à sa suite la *Chronique de Saint-Pierre le Vif*¹¹⁸ et quelques chroniques plus tardives¹¹⁹, c'est l'épouse de Robert qui était la sœur de Herbert.

Toute la question se résume donc à savoir si la version de l'*Historia Senonensis* est un complément de celle de Flodoard ou s'il ne s'agit que d'une confusion dérivée de celle-ci.

¹¹¹ *Chron. Saxon.*, s. a. 934 : *inter quos Heribertus gener Hugonis* (RHF, VIII, p. 227).

¹¹² Witger, *Geneal. Arnulfi* : *Adela ... filia Heriberti, duorum Francorum regum, Odonis scilicet et Rotberti, neptem* (MGH, SS, IX, p. 303).

¹¹³ Widukind, I, 39 : *inter quos Hiriberbtus gener Hugonis ...* (MGH, SS, III, p. 435).

¹¹⁴ Alberic des Trois-Fontaines, *Chron.*, s. a. 988 : *Qui sororem habuit, de qua nati sunt quatuor filii comitis Heriberti de Perona, Campanie simul et Veromandie comitis* (MGH, SS, XXIII, p. 774).

¹¹⁵ Voir E. Brandenburg, *Die Nachkommen Karls des Großen. I.-XIV. Generation*, Frankfurt am Main, 1995 [1932], p. 114-5.

¹¹⁶ M. Chaume, *Les origines du duché de Bourgogne*, Dijon, 1925, I, *Histoire Politique*, p. 392, n. 4.

¹¹⁷ *Hist. Sen.*, s. a. 922 : *habebat enim idem Robertus sororem istius Herberti in coniugio ; de qua ortus est Hugo Magnus* (MGH, SS, IX, p. 366).

¹¹⁸ *Chron. St-Pierre le Vif*, fol. 44 : *Rotbertus sororem istius Herberti in coniugio, de qua ortus est Hugo Magnus* (p. 72 Bautier).

¹¹⁹ En se bornant aux plus anciennes : Guillaume de Jumièges (c. 1000-c. 1070), *Hist.* II, 21 : *Rodbertus enim Dux sororem Herberto in coniugio habuit, ex qua Hugonem Magnum genuit* (*The Gesta Normannorum Ducum of William of Jumièges, Orderic Vitalis and Robert of Torigni*, éd. et trad. angl. E. Van Houts, Oxford, 1995, p. 242-3 ; RHF, VIII, p. 258) ; Hugues de Fleury (début XII^e s.), *Chron.*, s. a. 923 : *habebat enim idem Robertus sororem B. istius Herberti in coniugio ; de qua ortus est Hugo magnus* (RHF, VIII, p. 322) ; Richard de Poitiers († c. 1175), *Chron.*, s. a. 955 : *Hic Hugo fuit filius Robertus tyranni ... quem habuerat a sorore Herberti Comitis Veromandensis* (RHF, IX, p. 21-2) ; *Id.*, *Chron.* II, s. a. 923 : *habebat autem idem Rotbertus supradictus sororem huius Herberti in coniugio, de qua natus iam fuerat Hugo Magnus eiusdem Rotberti filius* (*ibid.*, p. 23). E. Kimpen, « Zur Königsgenealogie der Karolinger- bis zur Stauferzeit », *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, 103, 1955, p. 35-107, sp. p. 44, n. 45, énumère toutes ces chroniques qui mentionnent le mariage de Robert et d'une sœur d'Herbert II. Mais cette énumération ne doit pas faire illusion : tous ces textes se recopient l'un l'autre et remontent en dernier recours à l'*Historia Senonensis*.

Contrairement à ce qu'on a pu croire jadis, disons rapidement qu'il n'y a pas d'objection véritable à cette union¹²⁰. Il suffirait de supposer que le roi Robert a eu deux femmes et que l'épouse d'Herbert II était issue du premier mariage pour supprimer tout empêchement¹²¹.

Pour autant, que doit-on penser de la tradition qui rattache Béatrice, depuis le début du XI^e siècle au moins, aux Vermandois ?

Le reste de la documentation n'apporte aucune réponse claire. On sait que Béatrice avait des propriétés en Berry, à Châtillon-sur-Loire, qu'elle cède à son fils en 931. Elle descendait aussi probablement des comtes de Troyes de la maison d'Aléran puisque son fils Hugues avait hérité de celui-ci le domaine de Lachy¹²². C'est probablement de ce côté qu'il faut chercher aussi l'origine des biens à Châtillon-sur-Loire, situé entre Bourges et Troyes¹²³. Mais rien qui ne prouve, ou n'infirme un lien avec les Vermandois.

Ce lien était néanmoins accepté, mais il a été contesté il y a peu par H. Schwager, qui a repris la question dans un appendice spécial. Sa conclusion n'a cependant pas convaincu C. Bouchard¹²⁴ et ne me convainc pas davantage, au moins dans son expression de certitude. Le plus simple est de reprendre point par point sa démonstration (en italiques)¹²⁵ :

¹²⁰ Voir l'embarras de J. du Bouchet, *La véritable origine de la seconde et troisième lignée de la maison royale de France*, Paris, 1646, p. 191 & 211-212.

¹²¹ K. F. Werner, « Untersuchungen zur Frühzeit des französischen Fürstentums (9.-10. Jahrhundert) », *Die Welt als Geschichte*, 19, 1959, p. 87-119, p. 96 = *Id.*, *Enquêtes sur les premiers temps du principat français (IX^e-X^e siècles)*, éd. & trad. franç. B. Sainte-Sorny, Sigmaringen, 2004, p. 203. Rappelons au passage que la « solution » du double mariage n'est pas une innovation de K. F. Werner mais qu'il se fonde, comme Kimpen, « Zur Königsgenealogie ... », p. 44, sur Chaume, *Les origines...*, I, p. 393, n., lequel l'avait emprunté, comme souvent, à J. Depoin, « Les relations de famille au Moyen-Âge », *Mémoires de la société historique de Pontoise et du Vexin*, 32, 1913, p. 27-85, sp. p. 70-1 (= p. 44-45 du tiré-à-part). Après K. F. Werner, cette double parenté a été adoptée par la majorité des historiens : Settiani, *La Préhistoire...*, p. 407 ; Le Jan, *Famille...*, p. 316-7 ; D. C. Jackman, *Criticism and Critique. Sidelights on the Konradiner*, Oxford, 1997, p. 137 ; Bouchard, *Those of My Blood...*, p. 121.

¹²² E. Mabille, *La Pancarte noire de Saint-Martin de Tours, brûlée en 1793, restituée d'après les textes imprimés et manuscrits*, Paris, 1868, n° LVIII : le 14 septembre 937, Hugues, abbé de Saint-Martin de Tours, cède au monastère son alleu de Lachy, dans le comté de Meaux, qu'il tenait par héritage du comte Aléran (*Aledramnus*), lequel l'avait obtenu de Charlemagne, ainsi que son alleu de Sézanne dans le même comté. En retour le monastère lui rétrocède en précaire ces biens ainsi que la *villa* de Mons (p. 95-6 Mabille). Une autre version de cet acte est reproduite plus loin dans le même cartulaire mais sans référence à Aléran, en mentionnant seulement les parents (*parentum ac propinquorum* que E. Mabille traduit par « ancêtres ») : *Panc. Noire*, n° XCII (p. 114 Mabille) = RHF, IX, p. 720-1.

¹²³ Je mentionne rapidement, pour l'écartier aussitôt, une autre théorie qui rattacherait Béatrice à une famille utilisant le nom de Hugues, puisque c'est avec son fils que ce nom fait son apparition dans la famille des Robertiens (ainsi : H. Pinoteau, *Orientations bibliographiques pour une recherche sur les parentés entre les trois dynasties royales françaises*, Paris, 1982, p. 28). Cette dernière objection n'est guère acceptable en réalité puisque le nom de Hugues se transmet à la descendance issue des deux mariages de Robert : il venait donc de l'ascendance de celui-ci et non de celle de ses épouses. Ce qui est conforme à la tradition, répandue à partir du XII^e siècle, qui apparente Robert et son frère Eudes au puissant Hugues l'Abbé.

¹²⁴ Bouchard, *Those of My Blood...*, p. 215, n. 1.

¹²⁵ H. Schwager, *Graf Heribert II. Von Soissons, Omois, Meaux, Madrie sowie Vermandois (900/06-943) und die Francia (Nord-Frankreich) in der 1. Hälfte des 10. Jahrhunderts*, Munich, 1994, app. 4 : « War Königin Beatrix, die Gattin des westfränkischen Königs Roberts I., eine Heribertinerin ? », p. 406-9. On notera l'erreur dans le titre, Béatrice n'étant jamais attestée comme reine.

1. *Le futur roi Robert I^{er} est mentionné comme « consanguineus » du roi Charles III dans un diplôme de 917¹²⁶. Mais le mot « consanguineus » fait référence à des liens de sang entre Robert et Charles. Ces parentés ne peuvent donc concerner Béatrice, épouse de Robert¹²⁷.*

Je suis d'accord avec H. Schwager pour écarter du débat les parentés entre les Robertiens et la famille de Charles III, qui concernent en réalité la question de l'épouse de Robert le Fort et prouvent simplement que celle-ci se rattachait bien à la famille des Welf.

2. *Le nom de Béatrice ne figure pas dans la famille de Vermandois.*

Le nom de Béatrice (*Beatrix*) est certes nouveau, mais il est certain qu'il s'agit d'une variante de Bertheis (tout comme *Alix* l'est d'*Adelheis*)¹²⁸. Or le nom de Bertheis se trouve porté par l'une des filles de Bernard d'Italie, donc une grand-tante du comte Herbert I^{er}. Le nom Béatrice est donc tout à fait approprié pour une fille de celui-ci.

3. *Béatrice était possessionnée en Berry, près de Châtillon-sur-Loire¹²⁹ comme nous l'apprend l'acte de 931, province où l'on ne connaît pas d'implantation des Vermandois.*

Mais cette observation n'a guère de poids et H. Schwager n'insiste d'ailleurs pas trop dessus. On n'a pas l'inventaire complet des biens des Vermandois et il est naturel que leurs propriétés les plus excentrées nous soient inconnues. On ignore en outre l'origine exacte de l'épouse d'Herbert I^{er} qui a bien pu laisser à ses enfants des terres en Berry. Si l'implantation de Béatrice en Vermandois eût joué un rôle important dans la détermination de ses origines, à l'inverse sa possession d'un bien à l'extérieur de la sphère principale d'influence des Vermandois n'infirmerait ni ne confirmerait son apparentement à cette famille.

4. *Le mariage supposé de Robert et d'une Vermandois rendrait impossible le mariage, bien attesté, d'Herbert II et de la fille de Robert, et la tentative de K. F. Werner de passer outre en supposant deux mariages de Robert est plus ingénieuse que convainquante.*

Il s'agit d'un faux problème. Le double mariage de Robert n'est pas une simple supposition de K. F. Werner, c'est un fait avéré, tout comme le fait que l'épouse d'Herbert ne soit pas née de Béatrice, et cela indépendamment de la question de l'origine de Béatrice. On dispose des éléments suivants :

- Un acte du duc Hugues le Grand du 26 mars 931 pour Saint-Martin de Tours nomme les parents du duc : le défunt roi Robert et la dame Béatrice, qui lui cède divers biens en Berry, à Châtillon-sur-Loire¹³⁰ ;

¹²⁶ *Recueil des actes de Charles III le Simple, roi de France, 893-923*, éd. Ph. Lauer, F. Lot, Paris, 1940, I, n° 89, p. 200-2. Voir aussi Werner, « Untersuchungen... », *Die Welt als Geschichte*, 18, 1958, p. 256-289, p. 281-2 = *Id.*, *Enquêtes...*, p. 71-3.

¹²⁷ G. Lubich, *Verwandtschaft. Lesarten einer politisch-sozialen Beziehung im Frühmittelalter (6.-11. Jahrhundert)*, Cologne-Weimar-Vienne, 2008, p. 58 sqq.

¹²⁸ Voir sur ce point Bouchard, *Those of my blood...*, p. 215, n. 2, qui rappelle que la mère de Hugues le Grand est appelée Berthe dans les *AASS ord. Ben.*, VII, p. 246.

¹²⁹ Voir la carte commentée des biens des Robertiens chez Schwager, *Graf Heribert II...*, p. 53-4 & 57-8.

¹³⁰ Voir Settiani, *La Préhistoire...*, p. 407, d'après un acte pour Saint-Martin de Tours du 26 mars 931 : *in elemosyna domni et genitoris nostri Rotberti quondam regis ac genitricis nostre domne Beatricis, atque nostra, omniumque parentum nostrorum, alodum iuris nostri, quem ex materna hereditate iure et legaliter... Castellionum nomine, cum Ecclesiis, id est Spantiacum et Pometum atque Sauciacum, situm in pago Biturigeni...* (RHF, IX, p. 719-720 : à la suite d'un curieux lapsus, E. Mabile, *Pancarte Noire...*, n° LXIX, p. 102, transcrit Hélène au lieu de Béatrice) et sur un autre acte non daté (éd. J. Vidier, « Notices sur des actes d'affranchissement & de précaire concernant Saint-Aignan d'Orléans (IX^e-X^e siècles) », *Le Moyen Age*, 20, 1907, p. 289-317, sp. p. 311-312) : *Rotbertus... pro remedio anime sue et anime uxoris sue Be. atque pro incolumitate filii sui Hugonis*. C'est donc de façon incorrecte que Brandenburg, *Die Nachkommen...*, p. 114 dit que la mère de Hugues le Grand était « angeblich Beatrix gennant ». Si la filiation de Béatrice est sujette à caution, son nom au moins est tout-à-fait assuré.

- Un diplôme de 907 porte parmi ses souscriptions celles du « comte Robert, et de la comtesse Adèle »¹³¹.

Pour K. F. Werner, que j'avais suivi, avec quelque hésitation, le second acte concernerait le futur roi Robert et sa fille. Pourtant, dès 1981, C. Bouchard avait fait valoir avec raison que la formulation de l'acte ne favorisait guère cette interprétation. En règle générale, la signature d'un comte suivie de celle d'une comtesse désigne un mari et son épouse et il convient en toute rigueur d'adopter la même conclusion ici. Après avoir tergiversé, je me range aujourd'hui sans hésiter à son avis. La chronologie des mariages de Robert s'en trouve donc inversée. Pour K. F. Werner, Béatrice, qui vivait toujours en 931¹³², était donc la dernière épouse de Robert, qu'elle aurait épousé peu avant 898, date de naissance probable de Hugues. Une épouse anonyme l'aurait précédée dont serait née cette Adèle qui figure en compagnie de son père en 907.

Il faut désormais revoir tout cela. A partir des seuls actes incontestables, on doit conclure que Robert était marié en 907 à une certaine Adèle. Cette union est nécessairement postérieure à celle qui l'avait uni à Béatrice parce que Hugues, le fils qu'il avait eu avec celle-ci, était marié dès 914¹³³, et donc nécessairement né avant 907/8, au plus tard en 900, et probablement vers ce moment parce qu'on peut croire qu'on l'a marié aussitôt que possible. Robert s'était donc séparé de Béatrice peu après, probablement en raison d'un lien de consanguinité opportunément mis au jour.

5. *Si Robert avait épousé une fille d'Herbert I, il serait surprenant qu'aucune source ne le mentionne comme gendre de celui-ci ou son fils Hugues comme neveu d'Herbert, alors qu'à l'inverse elles n'omettent pas de spécifier qu'Herbert II était le gendre de Robert, et que les enfants d'Herbert II étaient les neveux du fils de Robert.*

La question des termes de parenté n'est pas davantage probante. J. Depoin a souligné que, de manière générale, les sources n'énuméraient pas toutes les parentés unissant deux personnages, en cas de liens multiples, mais choisissaient un de ces liens, normalement, le plus direct. A supposer que Béatrice soit une Vermandois, on ne devrait de toute façon pas s'attendre à d'autres mentions. Les sources, toutes pro-robertiennes, soulignent évidemment le lien le plus favorable pour les Robertiens : Herbert II est plus facilement évoqué comme le gendre, donc dépendant, de Robert I^{er}. Quant à Hugues, qui arbitre l'héritage des fils d'Herbert, il intervient naturellement à cette occasion comme leur oncle et c'est donc ce seul titre qui devait être mentionné. De manière générale, tout ce qui touche à Hugues, contemporain d'Herbert II, et dont l'activité toute entière est postérieure au décès d'Herbert I^{er}, et pour une bonne part à celui d'Herbert II, est défini par rapport à Herbert II puis à ses enfants. C'est alors la parenté la plus avantageuse pour le Robertien qui est mise en valeur. L'*argumentum a silentio* vaut d'autant moins ici que toutes les sources sont notoirement favorables aux Robertiens... sauf précisément l'*Historia Senonensis*!¹³⁴. C'est là que se trouve l'explication de la divergence. Les

¹³¹ *Diplôme de Charles III*, n° 57 : *uenerandi comitis Rotberti et Adele comitisse*.

¹³² Ce point, souligné par K. F. Werner, « Die Nachkommen Karls des Großen bis um das Jahr 1000 (1.-8. Generation) », *Karl der Große*, IV, Düsseldorf, 1967, p. 403-483, p. 458, et universellement accepté, semble incontestable : Hugues donne du *quondam regis* à son père, mais seulement du *domna* à sa mère. Cela signifie en toute rigueur que Hugues était en 931 le fils d'un roi défunt et d'une dame toujours vivante mais qui ne fut jamais reine, et donc séparée de son époux avant 922. En 941, Hugues énumère ses parents pour lesquels les moines doivent prier, son père, sa mère, et son oncle. Il semble que Béatrice, citée entre deux personnages défunts était alors décédée elle aussi (*Pancarte Noire*, n° CXI, p. 125).

¹³³ Flod., *Ann.*, s. a. 922 : *abbatam Rothildis amite sue, socrus autem Hugonis*. Voir Werner, « Untersuchungen... », p. 281 = *Id.*, *Enquêtes...*, p. 71.

¹³⁴ Voir J. Ehlers, « Die *Historia Francorum Senonensis* und der Aufstieg des Hauses Capet », *Journal of Medieval History*, 4, 1, 1978, p. 1-25.

autres textes ne mentionnent que le rapport le plus avantageux pour les Robertiens, tandis qu'Herbert est décrié comme l'archétype du traître indigne. C'est lui qu'on fait entrer dans la sphère des Robertiens et non l'inverse.

De toute façon, la mention de la parenté entre deux personnages reste aléatoire. Ainsi, lors de la mort de Robert I^{er}, Flodoard signale que ses intérêts furent défendus par « Hugues son fils et Herbert » sans préciser que ce dernier était le gendre de Robert¹³⁵. Pareillement, lorsque le roi Raoul succède à Robert, aucun lien de parenté n'est évoqué¹³⁶. Ce n'est que plus tard, en parlant de son épouse Emma que Flodoard précise qu'elle était fille de feu le roi Robert¹³⁷. Enfin, le roi Raoul et Herbert sont mentionnés ensemble plusieurs fois sans qu'à aucun moment le chroniqueur ne précise que les deux hommes étaient beaux-frères, chacun époux d'une fille du premier mariage de Robert¹³⁸. Dans le cas d'Herbert, ou de ses enfants en particulier, on constate que, le plus souvent, il sont associés ou opposés aux Robertiens sans que leurs liens ne soient signalés. Lorsqu'ils le sont, c'est parce que ces liens sont utiles au récit, comme lorsque Hugues arbitre l'héritage d'Herbert II.

6. *Hugues a donné à son fils illégitime le nom de Herbert, devenu évêque d'Auxerre, qui lui viendrait de la famille de sa propre mère*¹³⁹. Mais en réalité le nom d'Herbert peut tout aussi bien venir de sa mère, Raingarde, concubine de Hugues, ce qui serait normal pour un fils illégitime qui peut moins facilement prétendre aux noms de son estoc paternel.

Cette supposition n'est qu'une pétition de principe, mais qui a peu de chance d'être exacte. On ne peut se contenter d'affirmer simplement que ce nom était tiré de l'ascendance maternelle de ce fils illégitime. Car, s'il n'y a pas véritablement de règle absolue quant à la dénomination des fils illégitimes, il y a malgré tout certains usages¹⁴⁰. Chez les souverains carolingiens par exemple, les bâtards pouvaient prendre :

- . des noms carolingiens, à condition qu'ils n'aient pas été portés par des rois¹⁴¹ ;
- . des noms venant de l'ascendance maternelle de leur père¹⁴² ;
- . des noms venant de leur famille maternelle, si celle-ci était de noble origine¹⁴³ ;
- . des noms « exotiques » notamment si leur mère était d'extraction médiocre¹⁴⁴.

Or, la mère d'Herbert d'Auxerre était de basse extraction (« Herbert ... fils d'une concubine nommée Raingarda ... dévoya la noblesse de son père par l'infériorité de sa mère »¹⁴⁵),

¹³⁵ Flod., *Ann.*, s. a. 923 : *Hi tamen, qui erant ex parte Rotberti, Hugo scilicet ipsius filius, et Heribertus cum ceteris, victoria potiti.*

¹³⁶ Flod., *ibid.* : *Tumque Karolo trans Mosam refugiente, Rodulfum cuncti regem eligunt. Rodulfus filius Richardi rex apud urbem Suessonicam constituitur.*

¹³⁷ Flod., *ibid.* : *uxor ipsius nomine Emma, regis Rotberti filia.*

¹³⁸ Flod., *Ann.*, s. a. 922-932, *passim.*

¹³⁹ L'argument est mis en avant par Chaume, *Les Origines...*, I, p. 521, n. 3.

¹⁴⁰ Voir à ce propos Chaume, *Les Origines...*, I, p. 521-2. Notre vision est obscurcie par les sources, toutes cléricales, qui nomment concubines des femmes qui étaient en réalité de véritables épouses secondaires.

¹⁴¹ Ainsi Arnulf (fils de Louis le Pieux), Arnulf, (fils de Carloman de Bavière), Arnulf et Drogon (fils de Charles III), Arnulf (fils de Lothaire IV).

¹⁴² Ainsi Theoderic, Bernard, Roricon et Alpaide (enfants de Charles III).

¹⁴³ Ainsi peut-être, Hugues, fils de Lothaire II et de Waldrade d'Alsace, sans doute parente des Hugonides d'Alsace. Mais le nom d'Hugues peut aussi être une référence à Hugues de Tours, grand-père maternel de Lothaire. Sans doute également Richard, fils de Lothaire IV, dont la mère était la sœur du comte lorrain Robert, proche parent probable du comte Richard de Metz.

¹⁴⁴ Ainsi Remigius et Hieronymus, fils de Charles Martel ou Zwentibold, fils d'Arnulf.

¹⁴⁵ *La Gestes des évêques d'Auxerre*, éd. et trad. franç. M. Sot et alii, Paris, 2002, c. 47 : *Heribertus ... filius ... ex concubina Raingarda nomine, nobilitatem paternam, materna disparitate obliquavit* (I, p. 232). La mère de l'évêque Heribert, Raingarde, est probablement identique à Raingarde, de condition médiocre, mère du successeur d'Heribert,

et Herbert n'est pas un nom exotique mais un nom aristocratique par excellence, donc nécessairement emprunté à l'ascendance de son père. Il est donc quasiment assuré que c'est chez les ancêtres, paternels ou maternels, de Hugues qu'il faut chercher l'origine de ce nom. Bien entendu, cette ascendance n'est pas assurée hormis le nom de son père et de son grand-père, tous deux nommés Robert. Pour autant, je crois fermement que les hypothèses actuellement reçues quant aux épouses et aïeux de ceux-ci sont solides, et l'on n'y trouve alors nulle trace d'alliance avec des Herbert. Ne reste comme solution simple que l'épouse de Robert I^{er} qui appartiendrait donc à un groupe aristocratique véhiculant le nom de Herbert.

7. *Les deux chroniques de Sens sont très tardives, la première ayant été rédigée cent cinquante ans après les faits qu'elle relate, et les diverses confusions commises quant aux événements de 923 condamnent son témoignage.*

Je ne chercherai pas à nier que l'*Historia Senonensis* est une source relativement tardive et qu'elle a commis diverses confusions¹⁴⁶. De fait, en raison de ces erreurs, on ne peut écarter l'hypothèse d'une confusion supplémentaire qui lui aurait fait interpréter la parenté connue entre les Robertiens et les Vermandois d'une façon erronée : Herbert II, gendre (*gener*) de Robert, serait devenu en raison de l'ambiguïté du terme, son beau-frère (*gener*). Mais cette condamnation sans appel de l'*Historia Senonensis* est néanmoins un peu rapide. D'abord, l'auteur n'écrivait pas cent-cinquante ans après les faits, mais 'seulement' quatre-vingt dix ans plus tard¹⁴⁷. Ensuite, son récit ne semble pas si mal informé que cela. Pour s'en assurer, regardons l'ensemble du paragraphe incriminé :

Mort de Richard, duc de Bourgogne, kal. Septembre, enterré dans la basilique sainte Colombe, dans l'oratoire du martyr S. Symphorien.

La seconde année après sa mort, le princeps Robert se révolte contre Charles le Simple, et est couronné roi le 3 des kal. de juillet (29 juin). Une année complète ne s'était pas achevée que se déroula, le 17 des kal. de juillet (15 juin) une bataille près de la ville de Soissons entre Charles le Simple et ce Robert, qui avait envahit la Francia, où Robert fut tué. Alors qu'il revenait vainqueur de la bataille, Charles vit venir à lui Herbert, le plus perfide des infidèles, qui sous le couvert d'une paix feinte, l'amena dans le château de Péronne, sous le prétexte de le recevoir en hôte. Et là, il le retint captif par ruse. Robert avait épousé la sœur de cet Herbert, et de cette union était né Hugues Magnus. Charles étant dans cette position, il éleva sur le trône, le noble Rodulf, fils de Richard, qu'il avait tenu sur les fonts baptismaux, sur le conseil d'Hugues Magnus, fils dudit Robert, et des magnats francs. Ce même Charles, après avoir languit dans une longue détention, mourut dans sa prison et fut enseveli dans la basilique de Saint-Fursy dans le bourg de Péronne. Quant à Rodulf, il fut sacré roi le 3 des ides de Juillet (13 juillet) dans la cité de Soissons par l'archevêque Gauthier déjà nommé.

J'ai mis en italiques les trois faits pour lesquels l'auteur est notre seul garant.

l'évêque Jean (*Gest. Pont. Aut.*, c. 48 : *Iohannes, natione Autissiodorensis, pater Ansaldo, matre Raingarda, parentibus quidem mediocribus editus* (p. 239). Voir J. Depoin, *Recueil de Chartes et Documents de St-Martin des Champs*, Paris, 1912, I, p. 8, n. 6 et, à sa suite probablement, G. Estournet, « Origine des seigneurs de Nemours. Note rectificative », *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, 30, 1912, p. 33-156, p. 57, qui rattachent sans preuve et en contradiction avec leur source Raingarde à la famille des vicomtes de Dijon.

¹⁴⁶ Voir notamment les études de A. Fliche, « Les Sources de l'historiographie sénonnaise au XI^e siècle », *Bulletin de la société archéologique de Sens*, 24, 1909, p. 19-62.

¹⁴⁷ L'*Histoire de Sens* a été écrite, sous la forme actuelle, vers 1015 environ et elle forme une source importante pour Odoran qui écrivait vers 1032. Voir en dernier lieu R. H. Bauthier, *Odoranus de Sens : Opera omnia*, Paris, 2001, p. 45, qui se proposait de l'éditer.

Le premier d'entre eux est assurément erroné. C'est à Château-Thierry qu'Herbert rencontra Charles et le retint prisonnier, non à Péronne. Malgré tout, cela ne suffit pas à discréditer l'*Historia Senosensis*. En effet, cette erreur est vraiment venielle, et même facilement excusable. Les tribulations de Charles le Simple après la bataille de Soissons sont complexes : il est capturé par Herbert à Château-Thierry, puis emmené aussitôt à Péronne en 924, et transféré à Saint-Quentin en 927, puis au château d'Eu, et à Reims en 928. Enfin, il retourne à Péronne où il décède le 7 octobre 929. On ne peut sérieusement reprocher au chroniqueur de Sens d'avoir, dans un récit condensé en une demi-ligne, placé la capture de Charles à Péronne dans la mesure où c'est effectivement là qu'il passa l'essentiel de sa captivité et où il mourut finalement.

Passons au deuxième point : P. Lauer rejette la 'légende' du baptême de Raoul par Charles en arguant que le second, à peine plus âgé que le premier ne peut avoir été son parrain¹⁴⁸. Peut-être, mais qui peut l'affirmer ? M. Chaume estime au contraire que Charles, né en 879¹⁴⁹, peut bien en effet être le parrain de Raoul, qui témoigne pour la première fois en 901¹⁵⁰ et n'était donc peut-être né qu'en 890, voire même un peu plus tard¹⁵¹. Ainsi « à peine plus âgé » traduit en réalité le fait que Charles avait une douzaine d'année lors de la naissance de Raoul, âge tout à fait convenable à l'époque pour diriger des troupes ou se marier, donc pourquoi pas pour être le parrain d'un nouveau-né.

Alors, ne reste plus que la troisième mention spécifique, celle qui nous intéresse au premier chef ici : la parenté « inversée » entre Robert et Herbert. Repose-t-elle vraiment sur une simple confusion ? La confusion sur le mot *gener* ne me paraît pas très probable néanmoins pour au moins trois raisons :

- l'acceptation la plus normale du mot *gener* est bien « gendre », et donc c'est ainsi qu'aurait dû l'entendre *a priori* le chroniqueur en l'absence de précision supplémentaire ; si confusion il y avait eu sur le terme on aurait mieux compris qu'il fasse d'Herbert le gendre de Robert au lieu de son beau-frère ;

- les sources de l'*Historia de Sens* ne sont pas toutes identifiées, et Flodoard ne semble pas en faire partie¹⁵². Mais l'auteur avait accès à plusieurs sources rémoises perdues et ses données chronologiques sont précises et exactes¹⁵³, ce qui montre qu'il utilisait une documentation annalistique bien renseignée. Ainsi, il semble bien qu'il ait lu Aimoin et Reginon¹⁵⁴. Dans ces conditions, l'hypothèse d'une confusion devient plus hasardeuse ;

¹⁴⁸ P. Lauer, *Robert I^{er} et Raoul de Bourgogne, rois de France, (923-936)*, Paris, 1910, p. 3.

¹⁴⁹ C. Eckel, *Le règne de Charles le Simple*, Paris, 1899, p. 2 ; Settiani, *La Préhistoire...*, p. 321.

¹⁵⁰ Lauer, *Robert I^{er}...*, p. 3.

¹⁵¹ Chaume, *Les Origines...*, I, p. 312, n. 1. Certes, Gingins-la-Sarra, *Mémoires...*, II, p. 25, croyait reconnaître Hugues le Noir dans un homonyme cité en 890 et plus récemment F. Demoz, *La Bourgogne. Dernier des royaumes carolingiens (855-1056)*, Lausanne, 2008, p. 98, n. 239, estime que Hugues, jeune frère de Raoul était né dès 870 (« 970 ») parce qu'il serait cité avec ses parents dans un texte de 890. Mais la première identification est très probablement erronée (il s'agit en fait de Hugues de Vienne) et la seconde est assurément fautive : E. Hlawitschka, *Lotharingen und das Reich an der Schwelle der deutschen Geschichte*, Stuttgart, 1968, p. 241-9.

¹⁵² Fliche, « Les sources de l'historiographie... », p. 47-8. Cet historien se fonde précisément sur le récit de la bataille de Soissons, qui nous engage ici, et qui est narré de façon assez divergente par les deux auteurs. Outre les différences, certaines inversions occupent à ne pas croire à une parenté entre les deux textes, mais en concédant « qu'il est impossible d'être trop absolu ».

¹⁵³ Dans la seule demi-page où se trouve la mention de la mère de Hugues, l'*Historia* cite huit événements en donnant le jour précis, mention exacte à chaque fois, qui montre la valeur de sa source annalistique.

¹⁵⁴ Pour les sources de l'*Historia*, voir Fliche, « Les sources de l'historiographie... », p. 46-52 & p. 62.

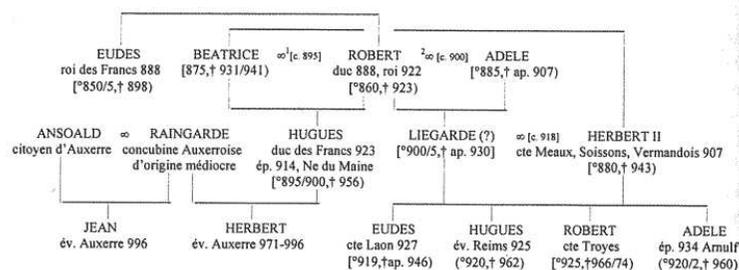
- l'historien de Sens ne se borne pas à dire que Robert était le beau-frère d'Herbert, il ajoute spécifiquement que c'est de cette union précisément que naquit Hugues, précision que la simple confusion sur les termes n'entraînait pas et qui n'a rien de naturelle en ces temps où les mariages multiples sont la règle.

Au final, je crois que, même en l'absence de certitude, on peut raisonnablement conserver le rattachement de Béatrice à la famille des Vermandois. Ce rattachement est positivement affirmé par un auteur qui écrit à peine soixante-dix ans après la mort de Béatrice et disposait de bonnes sources qui ne nous sont pas parvenues. Il est plus que suggéré par le nom caractéristique des Vermandois, Herbert, attribué à un petit-fils de Béatrice, pour lequel on ne voit aucune autre explication. Béatrice porte elle-même un nom usité chez les Vermandois et elle est possessionnée en Berry, pas si loin de Troyes où les Vermandois sont très implantés. Peut-être qu'un nouveau texte viendra un jour infirmer ce jugement, mais pour lors, je ne vois aucune raison de récuser cette filiation qui est confortée au contraire par quelques indices¹⁵⁵.

Il me semble légitime de reconnaître alors ici un exemple intéressant de stratégie mis en œuvre dans le cadre d'alliances matrimoniales. Là où une seule alliance apportait le lien recherché pour l'*amiticia* entre deux des principaux protagonistes de l'aristocratie franque, il a été décidé d'en conclure deux. J'en trouve une explication naturelle dans le souci de ne pas dévaloriser l'une des deux maisons en cause en la mettant dans une situation de dépendance vis-à-vis de l'autre. Alors que la première alliance, conclue vers 895, permettait aux Robertiens, « étrangers à la race royale »¹⁵⁶ de se rapprocher encore un peu plus du pouvoir en s'alliant à une Carolingienne authentique, la seconde, conclue vers 918, après la royauté d'Eudes et quand Robert dominait la politique franque, inverse le rapport de forces : c'est le Vermandois qui recherche l'amitié du Robertien, au même moment sans doute où Raoul de Bourgogne épousait l'autre fille de Robert, Emma.

¹⁵⁵ On peut désormais préciser la chronologie des unions entre Robertiens et Vermandois. L'acte de 907 oblige à inverser l'ordre des mariages de Robert proposé par K. F. Werner. D'abord marié à Béatrice, Robert en a Hugues autour en 900 au plus tard (pourquoi pas en 898 comme le propose Werner). Séparé rapidement, il est déjà uni à Adèle en 907. La fille issue de cette dernière union, sans doute nommée Liedgarde, qui épouse Herbert II, ne peut alors être née au mieux que vers 900. Il faut donc revoir la chronologie des enfants de Herbert II établie M. Bur, *La formation du comté de Champagne v. 950 - v. 1150*, Nancy, 1977, p. 507-513. Le mariage d'Herbert et de la fille de Robert est attesté pour la première fois en 919 et rien n'oblige à le faire remonter beaucoup plus tôt. Les seuls enfants dont la date de naissance peut être estimée sont Hugues et Adèle. Hugues, est élu archevêque de Reims en 925 à l'âge de cinq ans, ce qui place sa naissance en 920. Vient ensuite la première fille d'Herbert, Adèle, qui porte le nom de son aïeule maternelle, et se marie en 934, après avoir été fiancée depuis 925/6. On peut croire que le mariage se fit dès que l'âge des promis le permit. Adèle avait donc alors sans doute douze ans révolus et serait née vers 921/2. Toutefois, Hugues qui ne porte ni un nom du patrimoine paternel, ni un nom royal robertien, et qui fut consacré à l'église, n'était certes pas l'aîné. Un frère au moins l'avait précédé. Peut-être Eudes, qui hérite le nom de son grand-oncle, le plus glorieux de ses proches ascendants, auréolé de sa prestance guerrière et de son titre royal (Robert n'accède au trône qu'en 922). On ignore la date de naissance d'Eudes, mais on sait qu'Herbert sollicite pour lui le comté de Laon en 927. Cela a conduit M. Bur à admettre qu'Eudes venait alors d'atteindre sa majorité et était donc né en 915. Mais la conclusion ne s'impose pas. Un Herbert qui place sur le trône archiepiscopal de Reims en 925 son fils cadet âgé de cinq ans n'a pas dû s'embarasser beaucoup pour tenter de placer en 927 son fils aîné âgé de huit ans à la tête d'un comté. Les autres frères et sœurs sont nés plus tard, entre 923 et 930 sans doute. En conséquence, le mariage de leurs parents a dû intervenir, non en 900/7, mais plutôt vers 915/920.

¹⁵⁶ Flod., *Hist. Rem.*, IV, 5, à propos d'Eudes, frère de Robert : *ab stirpe regia ... alienus*.



Si l'on peut toujours s'interroger sur la véritable nature des politiques matrimoniales engagées par les élites des royaumes carolingiens, il apparaît en toute certitude, au travers de ces quelques exemples, que les acteurs pouvaient transcender les habitudes ou réflexes ordinaires et mener de véritables stratégies politiques impliquant des mariages extra-ordinaires. Alors que les anthropologues ne conçoivent la notion de stratégie matrimoniale que dans le cadre d'un vécu spécifique de la parenté¹⁵⁷, il apparaît que dans quelques cas au moins, les aristocrates pouvaient dépasser cette empreinte majeure en fonction d'intérêts, ou de rêves, supérieurs. Peut-être aussi aurait-il fallu examiner également d'ailleurs d'autres types d'alliances qui mettent en jeu des partenaires de rang sensiblement inégaux pour lesquels les motivations peuvent là aussi être moins évidentes qu'il n'y paraît et dépasser le simple désir d'union hypergamique d'un côté ou d'enrichissement monétaire ou militaire de l'autre¹⁵⁸. Par ailleurs, même au sein d'un cadre « normal », la déformation subjective des sources pourrait masquer à nos yeux un certain nombre d'unions « redondantes » qui tendaient à équilibrer les échanges de femmes et les liens qui en découlaient tout en renforçant leurs effets en termes d'alliance politique.

¹⁵⁷ Voir, par exemple, Barry, *La Parenté...*, p. 212.

¹⁵⁸ Puisqu'on a longuement traité ici d'Anne de Kiev, il faudrait s'interroger sur les raisons de son remariage, jugé scandaleux, avec Raoul de Valois, pour lequel la passion a pu tenir un rôle : Bautier, « Anne de Kiev... », p. 552-553, encore que l'impérieux besoin de soutiens pour une reine isolée ait certainement joué aussi : E. Santinelli, *Des femmes éplorées ? Les veuves dans la société aristocratique du haut moyen âge*, Lille, 2003, p. 245.

Faute de place, ce tableau qui concluait les pages 55-67, a été supprimé de la version imprimée :

